

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

ABONNEMENTS

| | | | | |
|-------------|------|--------|--------|--------|
| | 1 an | 6 mois | 3 mois | 1 mois |
| SUISSE: | 26.— | 13.20 | 6.70 | 2.40 |
| L'ÉTRANGER: | 45.— | 23.— | 13.— | 4.50 |

Les échéances régulières d'abonnement sont les suivantes :
1 mars 30 juin, 30 septembre, 31 décembre. Les changements d'adresse sont gratuits.

212^{me} année

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

Fondée en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 12 26 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

ANNONCES

20 c. le millimètre, min. 25 mm. - Petites annonces locales 13 c., min. 10 mm. - Avis tardifs 44, 55 et 60 c. - Réclames 75 c., locales 44 c. (de nuit 55 c.), Mortuaires 28 c., oeaux 20.
Pour les annonces de provenance extra-cantonale :
Annonces Suisses S. A., agence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

L'INCIDENT AÉRIEN RUSSO-AMÉRICAIN

«Tempête dans un verre d'eau», écrit un journal français à propos de l'affaire du Privateer. «Incident sérieux dont les conséquences n'apparaîtront que plus tard», estime la presse britannique. De ces deux jugements, lequel faut-il retenir ? Il n'est pas possible actuellement de déterminer la nature exacte de l'incident russo-américain qui vient d'éclater. N'était l'état de «guerre froide» qui sévit entre les deux grandes puissances, on serait tenté de voir là un fait de très minime importance. Mais que deux «colosses» puissamment armés élèvent à ce point le ton, et l'on se demandera s'il ne faut pas redouter le pire pour peu que l'on ajoute à une aussi mince affaire quelques incidents supplémentaires de ce genre.

Les deux versions, on le sait, diffèrent du tout au tout. Selon les Russes, une forteresse américaine, survolant les bases navales — puissamment fortifiées — de Libau, en Lettonie, aurait ouvert le feu contre des appareils soviétiques qui la sommaient d'atterrir. D'où protestation énergique de M. Vichinsky à Washington. Et, selon les Américains, un «Privateer», que l'on pouvait confondre avec une forteresse volante, mais qui n'était pas armé, a disparu au large de la Baltique. De plus, son vol devait s'effectuer très à l'ouest de la côte lettone. Le département d'Etat s'apprête à rejeter la note du Kremlin. Ira-t-il jusqu'à accuser les forces aériennes soviétiques d'avoir délibérément abattu un appareil américain ?

On ne dispose d'aucun élément qui permette de se prononcer plutôt en faveur d'une thèse que de l'autre. Les Russes arguent que l'aviation yankee a intérêt à surveiller les bases lettones en même temps que les manœuvres navales soviétiques qui, paraît-il, se déroulent dans ce secteur de la Baltique. Les Américains répondent que c'est là pur roman. Ils effectuent actuellement des patrouilles pour rechercher l'avion disparu. Sur la mission de celui-ci — d'aucuns disent qu'il était muni d'appareils détecteurs ultra-secrets — ils gardent la plus grande discrétion. Et les Russes s'irritent dès lors de la présence de ces patrouilles où ils voient un prétexte nouveau, de la part de l'aéronautique américaine, pour surveiller leurs manœuvres.

En marge de l'incident proprement dit, on est enclin à Washington à faire valoir un point de vue juridique qui n'est pas sans intérêt. Les Etats-Unis n'ont jamais reconnu l'annexion des Etats baltes par l'Union soviétique. En principe, Moscou n'aurait rien à dire au sujet de tels survols. Mais allez donc, dans l'état actuel des relations internationales, dire aux Russes qu'ils n'ont pas à occuper ces malheureux pays, sacrifiés comme tant d'autres territoires de l'est, sur l'autel des nombreux «Munich» de 1944 et 1945 ! Cela mettrait immédiatement le feu aux poudres. Personne ne peut vouloir la guerre aujourd'hui pour la Lettonie, la Lituanie ou l'Estonnie.

Politiquement, l'incident en restera probablement aux échanges de notes écrites d'un ton véhément, et vraisemblablement, l'on ne connaîtra jamais le fond de l'affaire. Ce qu'il convient de noter, c'est à quel point le réarmement accompli de part et d'autre contribue à exciter les esprits et provoque facilement de tels incidents. Au demeurant, il est bien certain que les mesures de défense américaines et occidentales n'ont été prises que parce que la Russie, depuis la fin des hostilités, continuait à se tenir sur pied de guerre.

En insistant sur l'incident actuel, Moscou en fait d'ailleurs l'aveu implicite. Si les Russes n'avaient rien à cacher sur la côte balte, quelle importance autre qu'une simple violation de frontière qui se serait facilement réglée, aurait eu pour eux le survol de ces régions par un appareil américain ? Mais l'U.R.S.S. semble bel et bien être devenue un immense camp fortifié. Ce paradis de l'ouvrier offre l'aspect du régime le plus militariste qui ait jamais existé.

C'est sans doute ce danger que les «partisans de la paix», groupés sous la houlette de M. André Bonnard, voulaient dénoncer en demandant une entrevue au Conseil fédéral ! Décidément, on ne comprend pas pourquoi celui-ci ne les a point reçus !

René BRAICHET.

Terrible chute de grêle au Maroc

FEZ, 14 (A.F.P.). — Six morts, de nombreuses bêtes perdues, 3000 hectares de cultures dévastés, tel est jusqu'à présent le bilan d'une terrible chute de grêle qui a éprouvé la vallée de l'ouest Innaouen, à la suite d'un ouragan qui a coupé dans la nuit de jeudi les communications entre Fez-Taza et l'Algérie.

APPELÉ D'URGENCE À PREGNY

M. van Zeeland aurait présenté hier au roi Léopold III une proposition de M. Spaak

aux termes de laquelle le souverain serait autorisé à rentrer en Belgique, mais ne pourrait s'y livrer à aucune activité politique, le prince Baudouin assumant la « lieutenante générale »

BRUXELLES, 13 (Reuter). — Le roi Léopold a appelé d'urgence à Pregny M. Paul van Zeeland, chargé de former le gouvernement, qui est parti jeudi matin en avion pour la Suisse. M. van Zeeland s'est rendu peu avant 15 heures au Reposeoir à Pregny où il a été reçu par le roi Léopold. Il est revenu de son entrevue avec le roi Léopold à 16 h. 50. Il n'a pas fait de déclaration sur cet entretien, mais a simplement dit qu'il resterait à Genève.

Rappelé à Pregny
GENÈVE, 13. — Le roi Léopold a demandé à M. van Zeeland de se rendre au Reposeoir pour un nouvel entretien.

La seconde entrevue a duré six heures
GENÈVE, 14. — La seconde entrevue de jeudi de M. van Zeeland avec le roi Léopold a duré plus de six heures.

M. van Zeeland n'est resté qu'à minuit à son hôtel. Questionné sur le point de savoir s'il aura un nouvel entretien, vendredi, il a répondu : « Certainement ».

La proposition de M. Spaak
BRUXELLES, 13 (A.F.P.). — La solution de la crise ministérielle ne doit pas être cherchée aujourd'hui à Bruxelles, mais à Pregny, dit-on dans les mil-

lieux politiques, où l'on s'attend à une nouvelle décision du roi.

Le fait que M. van Zeeland ait décidé de rester jeudi à Genève est interprété comme l'indice de nouvelles conversations entre le roi et lui.

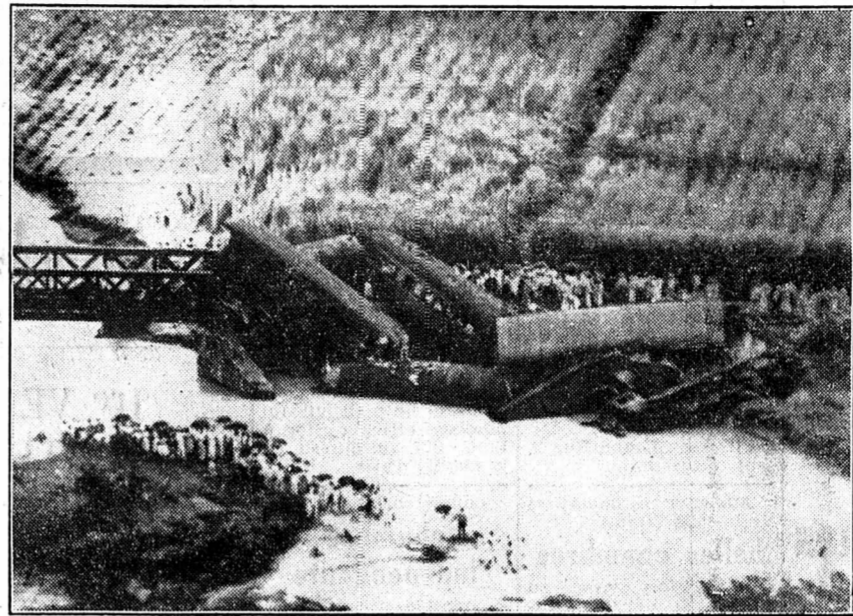
Il semble, en effet, certain que M. van Zeeland était porteur d'une proposition de solution de la question royale, dont l'auteur est M. Paul-Henri Spaak, proposition basée, comme on sait, sur une formule de « lieutenante générale » assumée par le prince Baudouin, pendant un temps plus ou moins long. Le roi rentrerait en Belgique, mais ne se livrerait à aucune activité politique.

ECHOS DU MONDE

Hitler auteur d'« Hamlet »

Dans un jeu de questions et de réponses, on demanda à des étudiants quel était l'auteur de la célèbre interrogation « Être ou ne pas être, voilà la question ? ». Un des étudiants a répondu : Adolf Hitler.

La catastrophe ferroviaire du Brésil



Voici une vue de la catastrophe ferroviaire du Brésil, qui a causé la mort de 120 personnes, alors que cent autres voyageurs étaient blessés plus ou moins grièvement. Plusieurs wagons de l'express qui relie Niteroi, capitale de l'Etat de Rio-Campos, et Vitoria, capitale de l'Etat d'Espirito-Santo, ont été engloutis par les eaux du fleuve.

Le colonel Rémy a démissionné du R. P. F.

PARIS, 13 (A.F.P.). — Le colonel Rémy a adressé au secrétariat général du Rassemblement du peuple français sa démission de membre du comité directeur de ce mouvement.

C'est à la suite de l'article qu'il avait publié dans l'hebdomadaire « Carrefour », et où « il tendait la main aux fidèles du maréchal Pétain », article ayant entraîné le désaveu de l'ancien chef de gouvernement provisoire, que le colonel Rémy, gaulliste de la première heure et fondateur du premier réseau français de résistance, a donné sa démission de membre du comité directeur du Rassemblement du peuple français.

Les raisons de cette démission

Le général de Gaulle, dans une déclaration faite mercredi, a désavoué le colonel Rémy en ces termes : « Je ne puis admettre sur ce sujet l'opinion qu'exprime à présent le colonel Rémy. On doit le savoir depuis dix ans. L'estime que j'ai pour l'auteur de l'article ne saurait rien y changer. Certes la clémence à l'égard de ceux qui se sont trompés de bonne foi est désormais d'utilité nationale, mais rien ne saurait, dans aucune mesure, justifier ce qui fut la politique du régime et des hommes de Vichy, c'est-à-dire, en pleine guerre mondiale, la capitulation de l'Etat devant une puissance ennemie et la collaboration de principe avec l'ennemi. La nation a condamné cela. Il le fallait pour l'honneur et l'avenir de la France ».

Il semble bien que ce désaveu soit à l'origine de la démission du colonel Rémy.

La population de Livourne dans la crainte des tremblements de terre



Des milliers de personnes se sont installées dans les rues et sur les places de Livourne pour y dormir, craignant, après les nombreuses secousses ressenties dernièrement, d'être ensevelies sous les ruines de leurs maisons si les tremblements de terre devaient se reproduire. D'autres habitants ont quitté la ville et ont cherché refuge, par milliers, à Pise, à Lucques ou dans la campagne. Cette photographie a été prise dans une rue de Livourne.

Circonstance atténuante : le prévenu de polygamie avait cinq belles-mères

M. John Taylor, 51 ans, qui a « passé sa vie à essayer de trouver l'épouse parfaite » et pour ce faire a épousé en 25 ans une femme de façon légitime et a contracté cinq mariages illégaux, a été condamné à 4 ans de prison pour polygamie.

Taylor, qui plaiderait coupable pour les mariages illégaux qu'il a contractés depuis la guerre, n'a vécu avec sa femme légitime que trois mois, en 1925. De son premier mariage « bigame » il a eu huit enfants.

Son avocat a plaidé que M. Taylor avait été blessé à la tête sur un aérodrome bombardé en 1940 et qu'en 1948 il était tombé d'une échelle, événements qui avaient gravement affecté sa mémoire.

« Cet homme — s'est écrié l'avocat — n'a pas seulement épousé cinq femmes : de ce fait même, il s'est donné cinq belles-mères. On peut relever en faveur de mon client qu'en aucun cas il n'a été très heureux dans son choix. Peut-être espérait-il chaque fois tomber mieux lors de sa prochaine expérience. »

Mis au monde par deux agents

Deux jeunes policiers londoniens ont manifesté d'extraordinaires talents de sages-femmes, en aidant à la naissance d'un bébé de huit livres, mis au monde par Mme Mary Heath, dans l'East End.

Un médecin et une sage-femme avaient été alertés, mais avant leur arrivée les agents Maxwell Pankard et Samuel Leekey avaient fait tout le nécessaire, lavé l'enfant et l'avaient remis à sa mère. Ce n'est qu'après que le médecin et la sage-femme arrivèrent.

Chassé-croisé américain

Deux couples mariés, de Paradise, en Californie, ont échangé leurs conjoints au cours d'une double cérémonie de mariage célébrée à Reno, peu après que le double divorce eut été prononcé.

SANS IMPORTANCE Dimanche en famille

Pierrot Duboulet a douze ans. C'est un élève moyen. Comme tous ses camarades d'école, le sport l'intéresse bien plus que les leçons d'orthographe. Il joue à football pendant les récréations dans le préau du collège, et dans la rue après les classes. Il aimerait bien taquiner le ballon le dimanche après-midi, mais son papa le lui défend. Il dit que le dimanche il faut se promener, que le sport est aux sportifs et que son fils sera professeur.

Revêtu de leurs plus beaux atours, les parents de Pierrot, Pierrot et sa petite sœur quittent leur domicile vers trois heures. Ils traversent la petite ville qu'ils habitent et se dirigent, comme d'habitude, vers la forêt voisine. Pierrot et sa petite sœur marchent devant, pour que leurs parents puissent les surveiller. Dans la forêt, ils cueillent des bouquets d'orobe ou des branches de feuilles rousses suivant la saison. La petite sœur de Pierrot adore ça. Lui pas. Son costume de marin le gêne aux entournures, ses bottines vernies lui enlèvent l'envie de courir. Il se sent ridicule sous son béret de capitaine du « Nelson ».

Il a vaguement honte de son papa en bras de chemise qui marche le veston suspendu à sa canne, et de sa maman qui trotte dans les sentiers agrestes avec des talons hauts. Il « shoote » des pipes, des cailloux, des brindilles, par dépit.

Vers cinq heures, les parents de Pierrot, Pierrot et sa petite sœur, regagnent la ville. Le papa de Pierrot rencontre des messieurs et cause avec eux. Il doit soulever son béret, donner la main, dire bonjour. Après, ils vont ensemble au café. C'est dimanche. Il y a beaucoup de bruit, beaucoup de monde et beaucoup de fumée. Pierrot déteste ça. Il boit une grenadine avec sa sœur. Les parents prennent quelque chose d'autre et tous des gros biscuits secs, durs, insipides, emballés dans du papier cellophane. Arrivé aux trois quarts de son cigare, le papa de Pierrot dit subitement : « Allons-y ». Il est en général six heures et demie. La tribu galvanisée s'ébranle alors pour la dernière étape. Pierrot est content. Le dimanche est bientôt fini et il se réjouit déjà de demain.

Monsieur Pierre Duboulet a maintenant quarante-deux ans. Il est marié. Une « petite paire » est issue de cette union. C'est un fonctionnaire comme beaucoup d'autres. Avec ses collègues de bureau, il se réjouit toute la semaine d'avoir congé dimanche. Il y pense pendant son travail, à midi et à six heures en rentrant à la maison. Son rêve serait de dormir tout le septième jour... mais les enfants font du bruit. Ou de partir seul en excursion... mais sa femme serait déçue. Alors il va se promener avec eux. Sa femme se met sur son trente-et-un pour lui plaire et il en est touché. Il trouve que ses enfants sont de loin les mieux réussis de tous ceux qu'il a vus et qu'il imagine. Monsieur Pierre Duboulet est spécialement fier de son « garçon » (12 ans) qui sera, dit-il, notaire ou colonel. En attendant, il lui a acheté un costume de marin qui lui va à ravir et qu'il ne porte que le dimanche, pour la promenade traditionnelle.

En souvenir de son enfance, Pierre Duboulet propose toujours d'aller dans la forêt voisine. Il marche derrière, avec sa femme, pour admirer ses rejetons. Ceux-ci cueillent des fleurs, sur le conseil de leur maman. Vers cinq heures, Monsieur Duboulet a l'ennui des autos, des copains et du bistrot. La petite famille regagne la ville. Des collègues la croisent, qui ont l'air de s'ennuyer. Pierre exhibe sa progéniture : « N'est-ce pas qu'il est joli... et très avancé pour son âge ! ». Il n'aime pas aller au bistrot avec les siens. Tous les hommes y vont seuls. Mais sa femme dit qu'elle ne sort jamais. Alors il lui offre l'apéro et un biscuit sec, dur, insipide, emballé dans du papier cellophane. A six heures et demie, en général, il donne l'ordre de rentrer. Lorsque sa femme sera à son poste, devant l'évier, et les enfants « réduits », il aura enfin la paix. Une heure au plus, le temps de réaliser que c'est hélas, déjà bientôt lundi...

MARINETTE.

La foudre tombe sur un avion anglais de la ligne Londres-Paris

L'hôtesse grièvement blessée
LONDRES, 14 (Reuter). — Un bimoteur « Viking » des British European Airways, a été atteint jeudi par la foudre au-dessus de la Manche, alors qu'il se rendait à Paris. Deux trous ont été percés par la foudre dans le fuselage, les commandes ont été faussées et la porte principale ne tenait plus que par un gond.

Le pilote a fait demi-tour et a posé son appareil à Northolt. Vingt-sept passagers s'en sont tirés indemnes alors que l'hôtesse a été précipitée au fond de l'appareil et a dû être transportée, grièvement blessée, à l'hôpital.

LIRE AUJOURD'HUI

EN QUATRIÈME PAGE :

Les arts et les lettres
Vive le mélodrame !
par Vincent Vincent

A propos de Gauguin
par Octave Matthéy

Une journée chez Jean Clemmer
par Guy de Breuille

Le cinquantenaire de l'« Aiglon »
par Jean Manegat

Nijinski ne dansera plus

Les sculptures inédites de Degas
par H. R.

EN SIXIÈME PAGE :

Nouvelles économiques et financières

UNE QUESTION CONTROVERSÉE

L'assurance vieillesse et survivants et ses répercussions sur le marché des capitaux

L'assurance vieillesse et survivants fonctionne depuis deux ans. Elle est toujours l'objet, comme avant la votation qui devait décider de son introduction dans la législation fédérale, de critiques ou de craintes ; son application a provoqué dans certains milieux une mauvaise humeur qu'il serait vain de contester. L'ignorance de bien des gens quant aux modalités de la loi est certainement pour une bonne part la cause de ce malaise. La structure et le fonctionnement de l'A.V.S. sont compliqués, surtout dans la période de mise en marche, et il est bien compréhensible que des malentendus se soient propagés dans le public.

D'autre part, des spécialistes portent, sur le principe même ou sur le système de cette assurance, des critiques souvent pertinentes. Qu'on songe par exemple aux réserves formulées de part et d'autre sur le rôle du fonds de compensation envisagé spécialement dans ses répercussions sur le plan économique, ou, plus précisément, financier.

Dans ce fonds s'accumulent les soldes annuels du compte d'exploitation de l'A.V.S., lesquels résultent de la différence entre les recettes (cotisations des assurés et des employeurs, contributions des pouvoirs publics, intérêts, dons et legs) et les dépenses (rentes payées, subsides pour frais d'administration). Or, ce fonds, pour que soit assurée

la couverture financière intégrale des dépenses au moment où l'assurance aura atteint son développement complet, doit être productif d'intérêts, lesquels constituent une partie importante des recettes. Les « bénéfices » annuels de l'A.V.S. doivent donc être nécessairement placés, et la situation financière de l'assurance sera d'autant meilleure que le taux d'intérêt sera plus élevé. Pourtant, ne dit-on pas que l'accumulation des fonds de compensation a pour conséquence, précisément, de faire baisser ce taux ? Ceci mérite qu'on s'y arrête.

La courbe des dépenses supputées de l'A.V.S. passera de 150 millions environ actuellement à 964 millions après une trentaine d'années, l'accroissement annuel des charges étant de 26 millions approximativement. Or, selon les dernières prévisions basées sur des considérations démographiques et économiques, les cotisations des assurés atteindront 418 millions de francs, et les contributions fixes des pouvoirs publics 350 millions, soit au total 768 millions, alors que les dépenses prévues sont, rappelons-le, de 964 millions. Les intérêts du fonds de compensation devront donc s'élever, pour que la situation soit équilibrée, à 196 millions, ce qui implique la constitution d'un fonds de 6 milliards et demi

de francs si le taux d'intérêt est de 3% en moyenne, ou de 8 milliards avec un taux de 2 1/2 %.

Il est intéressant de constater à ce propos que les experts qui ont établi le rapport avant le vote de 1947 se sont trompés dans leurs pronostics, puisqu'ils avaient prévu que le fonds se stabiliserait vers 3 milliards et demi de francs. Le Conseil fédéral déclare, dans son récent rapport, que ces calculs ont été faits sur la base du pouvoir d'achat d'avant-guerre de notre monnaie et que, par suite de la hausse du coût de la vie et des salaires, il n'est pas étonnant que l'excédent de recettes viré au fonds de compensation dépasse de beaucoup les prévisions des experts.

Pourtant, cette différence de trois ou quatre milliards de francs risque bien d'avoir des conséquences néfastes. En effet, alors que, selon les prévisions des experts, le fonds devait s'accroître chaque année d'une somme variant entre 200 et 250 millions, il atteint actuellement plus de 800 millions et continuera d'augmenter annuellement, selon un rythme dégressif, de 412 millions en 1950 à 67 millions en 1988. Ainsi, jusqu'en 1958, c'est une somme de 350 millions de francs en moyenne que l'A.V.S. devra placer chaque année.

J. H.

(Lire la suite en 6me page)

AVIS OFFICIELS



VILLE de Neuchâtel. Le Musée d'histoire naturelle sera fermé à partir du 14 avril pour la préparation de l'exposition de spéléologie qui s'ouvrira le 22 avril.



COMMUNE de VALANGIN. Vente de bois de feu. Le samedi 15 avril 1950, la commune de Valangin vendra par voie d'enchères publiques, les bois ci-après :



VILLE de Neuchâtel. Permis de construction. Demande du comité de la Casa d'Italia de construire un bâtiment à l'usage de cercle, bureau et habitation.



COMMUNE de Saint-Blaise. Mise de bois de feu. Samedi 15 avril 1950, la commune fera vendre par enchères publiques, à la côte de Voëns-Maley, 87 stères et 220 fagots de bois de hêtre et sapin.

IMMEUBLES

Belle propriété à vendre ou à louer, à la Neuveville, maison ancienne, dix pièces, confort, garage, terrasses, jardin de 1460 m².

A LOUER

MONTANA. A louer pour juin, juillet (à convenir), un logement meublé de quatre pièces, situation magnifique.

A louer à couple une chambre et une cuisine meublées, entrée indépendante, dans maison privée.

CHAMBRES

Chambre, petit déjeuner. Etoile 33, rez-de-chaussée, à droite.

Belle grande chambre magnifique vue, confort, chambre de bains, près de la gare.

Petite chambre à louer. S'adresser : Grand-Rue 9, 2me étage.

Aux environs immédiats de la ville (tram) belles chambres tout confort, avec ou sans petit déjeuner.

OFFRES D'EMPLOIS

On demande représentant en publicité routière, pour publication ayant clientèle faite, portefeuille à disposition susceptible d'augmentation.

On cherche jeune homme de 17 à 18 ans, de bonne famille, en qualité de CHASSEUR.

Je cherche JEUNE FILLE de 16-20 ans, pour aider au faire le ménage.

On cherche entre les heures d'école, un jeune garçon en qualité de commissionnaire.

Je cherche JEUNE FILLE de 17 à 18 ans, pour aider au faire le ménage.

On cherche auprès de deux personnes, dans villa avec jardinier dans la maison, une PERSONNE.

A titre d'agents généraux pour la Suisse d'une des plus anciennes et de la plus importante fabrique américaine spécialisée, nous cherchons, pour notre département de machines à laver, à sécher et repasseuse de ménage.

REPRÉSENTANT

pour Neuchâtel et le Jura bernois. Nous demandons : personnalité de premier ordre, active et ayant de l'initiative.

Offres manuscrites avec curriculum vitae, photographie et copies de certificats sous chiffres AS 17896 J aux Annonces suisses S. A., Bienne.

A louer pour tout de suite chambre non meublée, indépendante, soleil, eau courante.

Chambre pour ouvrier, pour le 1er mai, au centre. Demander l'adresse du No 224 au bureau de la Feuille d'avis.

A louer belle grande chambre ensoleillée, pour une ou deux personnes.

PENSIONS

Belle chambre, balcon et confort, avec pension soignée.

Pour monsieur, jolie chambre, au soleil, avec pension. - Ecluse 44, 1er.

Belle chambre au centre, 50 fr., pension ou non. - Demander l'adresse du No 174 au bureau de la Feuille d'avis.

Bonne pension

pour messieurs. Riveval 50, rez-de-chaussée à gauche. Tél. 5 55 14.

DEM. A LOUER LOCAL

pour atelier d'horlogerie pour une dizaine d'ouvriers, et un petit bureau.

Couple cherche chambre indépendante si possible avec cuisine.

CHEF DE CHANTIER

au courant des travaux de métrage, prix de revient, piquetage, recherche place stable.

Jeune Suisseuse allemande de 16 ans, aimant les enfants et sachant faire le ménage.

Jeune fille cherche place éventuellement comme femme de chambre.

Jeune fille cherche place éventuellement comme femme de chambre.

Jeune femme présentant bien, 24 ans, cherche place de dame de réception.

Jeune fille cherche place éventuellement comme femme de chambre.

Jeune femme présentant bien, 24 ans, cherche place de dame de réception.

Jeune fille cherche place éventuellement comme femme de chambre.

Jeune femme présentant bien, 24 ans, cherche place de dame de réception.

Jeune fille cherche place éventuellement comme femme de chambre.

Jeune femme présentant bien, 24 ans, cherche place de dame de réception.

Jeune fille cherche place éventuellement comme femme de chambre.

Jeune femme présentant bien, 24 ans, cherche place de dame de réception.

Monsieur seul cherche

CUISINIÈRE

connaissant bien son métier, travailleuse et de toute confiance, capable de tenir son ménage soigné.

NOUS CHERCHONS tailleur-retoucheur

connaissant son métier à fond. Place stable et bien rétribuée (1er tarif). Faire offres écrites avec copies de certificats.

Vêtements WITWEN NEUCHÂTEL. Nous cherchons pour tout de suite : bons gratteurs-mécaniciens.

ON DEMANDE 1re VENDEUSE-GÉRANTE QUALIFIÉE (éventuellement ménage desservant) apte à diriger un grand magasin d'alimentation.

On cherche pour tout de suite une SOMMELIÈRE pour café-brasserie.

On cherche pour tout de suite une JEUNE FILLE pour le ménage.

On cherche pour tout de suite un TAILLEUR serait engagé immédiatement.

On cherche pour tout de suite un Représentant Collaborateur intéressé serait engagé pour développer l'organisation de vente.

On cherche pour tout de suite une dame de réception.

On cherche pour tout de suite une personne.

On cherche pour tout de suite une personne.

On cherche pour tout de suite une personne.

On cherche pour tout de suite une personne.

On cherche pour tout de suite une personne.

On cherche pour tout de suite une personne.

On cherche pour tout de suite une personne.

On cherche pour tout de suite une personne.

On cherche pour tout de suite une personne.

On cherche pour tout de suite une personne.

On cherche pour tout de suite une personne.

On cherche pour tout de suite une personne.

On cherche pour tout de suite une personne.

On cherche pour tout de suite une personne.

On cherche pour tout de suite une personne.

On cherche pour tout de suite une personne.

On cherche pour tout de suite une personne.

On cherche pour tout de suite une personne.

On cherche pour tout de suite une personne.

On cherche pour tout de suite une personne.

On cherche pour tout de suite une personne.

DEMANDES A ACHETER

ON CHERCHE A REPRENDRE MAGASIN dans le centre de la ville.

A VENDRE pour cause de départ, six jeunes poules « bleu de Hollande ».

A VENDRE une cuisinière électrique « Fael », trois plaques ; une cuisinière, tout combustible, avec plaque de cuisson.

A VENDRE une cuisinière électrique « Fael », trois plaques ; une cuisinière, tout combustible, avec plaque de cuisson.

On cherche à acheter une voiture d'occasion, de 10 ou 11 C. V. ou fourgonnette.

On cherche à acheter une machine à coudre « Singer » avec navette centrale.

A VENDRE POUSETTE moderne en osier, bon état.

A VENDRE POUSETTE moderne en osier, bon état.

A VENDRE POUSETTE moderne en osier, bon état.

A VENDRE POUSETTE moderne en osier, bon état.

A VENDRE POUSETTE moderne en osier, bon état.

A VENDRE POUSETTE moderne en osier, bon état.

A VENDRE POUSETTE moderne en osier, bon état.

A VENDRE POUSETTE moderne en osier, bon état.

A VENDRE POUSETTE moderne en osier, bon état.

A VENDRE POUSETTE moderne en osier, bon état.

A VENDRE POUSETTE moderne en osier, bon état.

A VENDRE POUSETTE moderne en osier, bon état.

A VENDRE POUSETTE moderne en osier, bon état.

A VENDRE POUSETTE moderne en osier, bon état.

A VENDRE POUSETTE moderne en osier, bon état.

A VENDRE POUSETTE moderne en osier, bon état.

A VENDRE POUSETTE moderne en osier, bon état.

A VENDRE POUSETTE moderne en osier, bon état.

A VENDRE POUSETTE moderne en osier, bon état.

A VENDRE POUSETTE moderne en osier, bon état.

A VENDRE POUSETTE moderne en osier, bon état.

A VENDRE POUSETTE moderne en osier, bon état.

A VENDRE POUSETTE moderne en osier, bon état.

A VENDRE POUSETTE moderne en osier, bon état.

A VENDRE POUSETTE moderne en osier, bon état.

A VENDRE POUSETTE moderne en osier, bon état.

A VENDRE POUSETTE moderne en osier, bon état.

COMPRESSEURS et pistolets à peinture

On reçoit dans une maison de campagne, pour le printemps et l'été, des peintures M. Thomet.

On reçoit dans une maison de campagne, pour le printemps et l'été, des peintures M. Thomet.

On reçoit dans une maison de campagne, pour le printemps et l'été, des peintures M. Thomet.

On reçoit dans une maison de campagne, pour le printemps et l'été, des peintures M. Thomet.

On reçoit dans une maison de campagne, pour le printemps et l'été, des peintures M. Thomet.

On reçoit dans une maison de campagne, pour le printemps et l'été, des peintures M. Thomet.

On reçoit dans une maison de campagne, pour le printemps et l'été, des peintures M. Thomet.

On reçoit dans une maison de campagne, pour le printemps et l'été, des peintures M. Thomet.

On reçoit dans une maison de campagne, pour le printemps et l'été, des peintures M. Thomet.

On reçoit dans une maison de campagne, pour le printemps et l'été, des peintures M. Thomet.

On reçoit dans une maison de campagne, pour le printemps et l'été, des peintures M. Thomet.

On reçoit dans une maison de campagne, pour le printemps et l'été, des peintures M. Thomet.

On reçoit dans une maison de campagne, pour le printemps et l'été, des peintures M. Thomet.

On reçoit dans une maison de campagne, pour le printemps et l'été, des peintures M. Thomet.

On reçoit dans une maison de campagne, pour le printemps et l'été, des peintures M. Thomet.

On reçoit dans une maison de campagne, pour le printemps et l'été, des peintures M. Thomet.

On reçoit dans une maison de campagne, pour le printemps et l'été, des peintures M. Thomet.

On reçoit dans une maison de campagne, pour le printemps et l'été, des peintures M. Thomet.

On reçoit dans une maison de campagne, pour le printemps et l'été, des peintures M. Thomet.

On reçoit dans une maison de campagne, pour le printemps et l'été, des peintures M. Thomet.

On reçoit dans une maison de campagne, pour le printemps et l'été, des peintures M. Thomet.

On reçoit dans une maison de campagne, pour le printemps et l'été, des peintures M. Thomet.

On reçoit dans une maison de campagne, pour le printemps et l'été, des peintures M. Thomet.

On reçoit dans une maison de campagne, pour le printemps et l'été, des peintures M. Thomet.

On reçoit dans une maison de campagne, pour le printemps et l'été, des peintures M. Thomet.

On reçoit dans une maison de campagne, pour le printemps et l'été, des peintures M. Thomet.

On reçoit dans une maison de campagne, pour le printemps et l'été, des peintures M. Thomet.

On reçoit dans une maison de campagne, pour le printemps et l'été, des peintures M. Thomet.

On reçoit dans une maison de campagne, pour le printemps et l'été, des peintures M. Thomet.

On reçoit dans une maison de campagne, pour le printemps et l'été, des peintures M. Thomet.

On reçoit dans une maison de campagne, pour le printemps et l'été, des peintures M. Thomet.

On reçoit dans une maison de campagne, pour le printemps et l'été, des peintures M. Thomet.

COMPAGNIE DES TRAMWAYS, NEUCHÂTEL

Avis aux collégiens. Nous rappelons aux collégiens que, pour obtenir un abonnement personnel, il est nécessaire de commander, d'avance, une carte d'identité.

Jeune fonctionnaire cherche à emprunter la somme de 5000 francs. Remboursement mensuel selon entente, intérêt 20 %.

BEAU-RIVAGE recommande ses glaces, coupes, cafés et chocolats glacés.

PERDUS-TRouvÉS. Egaré petite chatte tricolore foncée. Prière de la rapporter rue Fleury 3, 1er étage.

PERDU ANGORA NOIR. Très bonne récompense. Maujobla 95, tél. 5 56 03.

LEÇONS D'ANGLAIS (aussi correspondance commerciale). Mlle Nelly JENNY, Rue Coulon 10.

APPRENTISSAGES. Jeune fille, 17 ans, cinq ans d'écoles secondaires, cherche pour mai place d'apprentie de commerce à Neuchâtel ou dans la région.

On cherche un apprenti-marroquinier et un apprenti-malletier. Se présenter à la fabrique BIEDERMANN & Cie S. A., Rocher 7.

REMERCIEMENTS. Profondément touchés par les nombreuses marques d'affection et de sympathie qui leur ont été témoignées, Monsieur Gilbert CHOLLET et sa parenté expriment à toutes les personnes qui ont pris part à leur grand deuil leurs sincères remerciements et leur vive gratitude.

FRIDEN presents THE NEW MODEL ULTRA-MATIC ST-W. Agence ROBERT MONNIER, Machines de bureau Bassin 10, tél. 5 38 84.

Beurre de table Floralp 1 fr. les 100 grammes. Fromage de la Hollande 50 c. les 100 grammes. R. A. STOTZER TRÉSOR.

PRETS. Discrets, Rapides, Formalités simplifiées, Conditions avantageuses. Courvoisier & Cie Banquiers - Neuchâtel.

FRANÇAIS ANGLAIS. Offres sous chiffres P. 2707 N., à Publicitas, Neuchâtel.

ENCHÈRES

Vente par enchères publiques. Le jeudi 20 avril 1950, à 11 heures du matin, les héritiers de feu M. Gottfried FURL, quand vivait à la Coudre, exposeront en vente, par le ministère et en l'Etude de Me Charles-Antoine Hotz, notaire, rue Saint-Maurice 12, à Neuchâtel, l'immeuble qu'ils possèdent et qui est désigné sommairement comme suit au Registre foncier :

Cadastre de la Coudre. ARTICLE 698, pl. fo. 1, Nos 115 à 117, 25, A LA COUDRE, AU VILLAGE, bâtiment, place, Jardin de 319 m².

La désignation complète de l'immeuble est contenue dans le cahier des charges. Cet immeuble dont le bâtiment porte le No 20 de la rue de la Dime, est bien situé en bordure de la route cantonale. L'appartement de trois chambres, au premier étage, est vacant.

Les conditions d'enchères sont déposées en l'Etude des notaires Charles Hotz et Charles-Antoine Hotz, rue Saint-Maurice 12 et Fred Uhler et Raoul de Perrot, rue du Musée, Neuchâtel, où elles peuvent être consultées.

ENCHÈRES DE BÉTAIL ET MATÉRIEL AGRICOLE aux Lacherelles sur Travers

Le mardi 18 avril 1950, dès 13 heures précises, le citoyen Léon DELACHAUX, agriculteur, fera vendre par voie d'enchères publiques à son domicile aux Lacherelles sur Travers, pour cause de départ, le bétail et le matériel ci-après désigné :

Huit GENÈSSES de 2 ans portantes en partie pour l'automne ; deux VACHES de 3 ans portantes pour novembre ; un TAURILLON et douze ÉLÈVES de 2 à 10 mois, bétail de choix porteur de marques métalliques.

Une charrette, deux piocheuses, une herse, une glisse avec pont et brancard, un semoir, neuf socs, un buttoir combiné, une pompe à moteur « Luna » No 3, une pompe à main, un moteur à benzine 8 HP., un hache-paille à moteur, une râteleuse, un râteau fane, une fayeuse à 2 chevaux, une même avec appareil à moissonner, une herse à étrille, une charrette à lait, six chars à échelles, un char à pont, un traineau, une herse à prairie à 2 chevaux, un char à brecette, une voiture, un train ferme, un van mécanique, un battoir combiné et une batteuse, un bassin de pâturage, un tour de charbon, une caisse à purin, un char à bétail sur pneus, un cric, ainsi que plusieurs objets dont le détail est supprimé.

Paiement comptant. Restauration sur place. Greffe du Tribunal du Val-de-Travers.

Le mardi 18 avril 1950, dès 13 heures précises, le citoyen Léon DELACHAUX, agriculteur, fera vendre par voie d'enchères publiques à son domicile aux Lacherelles sur Travers, pour cause de départ, le bétail et le matériel ci-après désigné :

Huit GENÈSSES de 2 ans portantes en partie pour l'automne ; deux VACHES de 3 ans portantes pour novembre ; un TAURILLON et douze ÉLÈVES de 2 à 10 mois, bétail de choix porteur de marques métalliques.

Une charrette, deux piocheuses, une herse, une glisse avec pont et brancard, un semoir, neuf socs, un buttoir combiné, une pompe à moteur « Luna » No 3, une pompe à main, un moteur à benzine 8 HP., un hache-paille à moteur, une râteleuse, un râteau fane, une fayeuse à 2 chevaux, une même avec appareil à moissonner, une herse à étrille, une charrette à lait, six chars à échelles, un char à pont, un traineau, une herse à prairie à 2 chevaux, un char à brecette, une voiture, un train ferme, un van mécanique, un battoir combiné et une batteuse, un bassin de pâturage, un tour de charbon, une caisse à purin, un char à bétail sur pneus, un cric, ainsi que plusieurs objets dont le détail est supprimé.

Paiement comptant. Restauration sur place. Greffe du Tribunal du Val-de-Travers.

Le mardi 18 avril 1950, dès 13 heures précises, le citoyen Léon DELACHAUX, agriculteur, fera vendre par voie d'enchères publiques à son domicile aux Lacherelles sur Travers, pour cause de départ, le bétail et le matériel ci-après désigné :

Huit GENÈSSES de 2 ans portantes en partie pour l'automne ; deux VACHES de 3 ans portantes pour novembre ; un TAURILLON et douze ÉLÈVES de 2 à 10 mois, bétail de choix porteur de marques métalliques.

Une charrette, deux piocheuses, une herse, une glisse avec pont et brancard, un semoir, neuf socs, un buttoir combiné, une pompe à moteur « Luna » No 3, une pompe à main, un moteur à benzine 8 HP., un hache-paille à moteur, une râteleuse, un râteau fane, une fayeuse à 2 chevaux, une même avec appareil à moissonner, une herse à étrille, une charrette à lait, six chars à échelles, un char à pont, un traineau, une herse à prairie à 2 chevaux, un char à brecette, une voiture, un train ferme, un van mécanique, un battoir combiné et une batteuse, un bassin de pâturage, un tour de charbon, une caisse à purin, un char à bétail sur pneus, un cric, ainsi que plusieurs objets dont le détail est supprimé.

Paiement comptant. Restauration sur place. Greffe du Tribunal du Val-de-Travers.

Le mardi 18 avril 1950, dès 13 heures précises, le citoyen Léon DELACHAUX, agriculteur, fera vendre par voie d'enchères publiques à son domicile aux Lacherelles sur Travers, pour cause de départ, le bétail et le matériel ci-après désigné :

Huit GENÈSSES de 2 ans portantes en partie pour l'automne ; deux VACHES de 3 ans portantes pour novembre ; un TAURILLON et douze ÉLÈVES de 2 à 10 mois, bétail de choix porteur de marques métalliques.

Une charrette, deux piocheuses, une herse, une glisse avec pont et brancard, un semoir, neuf socs, un buttoir combiné, une pompe à moteur « Luna » No 3, une pompe à main, un moteur à benzine 8 HP., un hache-paille à moteur, une râteleuse, un râteau fane, une fayeuse à 2 chevaux, une même avec appareil à moissonner, une herse à étrille, une charrette à lait, six chars à échelles, un char à pont, un traineau, une herse à prairie à 2 chevaux, un char à brecette, une voiture, un train ferme, un van mécanique, un battoir combiné et une batteuse, un bassin de pâturage, un tour de charbon, une caisse à purin, un char à bétail sur pneus, un cric, ainsi que plusieurs objets dont le détail est supprimé.

Paiement comptant. Restauration sur place. Greffe du Tribunal du Val-de-Travers.

Le mardi 18 avril 1950, dès 13 heures précises, le citoyen Léon DELACHAUX, agriculteur, fera vendre par voie d'enchères publiques à son domicile aux Lacherelles sur Travers, pour cause de départ, le bétail et le matériel ci-après désigné :

Huit GENÈSSES de 2 ans portantes en partie pour l'automne ; deux VACHES de 3 ans portantes pour novembre ; un TAURILLON et douze ÉLÈVES de 2 à 10 mois, bétail de choix porteur de marques métalliques.

Une charrette, deux piocheuses, une herse, une glisse avec pont et brancard, un semoir, neuf socs, un buttoir combiné, une pompe à moteur « Luna » No 3, une pompe à main, un moteur à benzine 8 HP., un hache-paille à moteur, une râteleuse, un râteau fane, une fayeuse à 2 chevaux, une même avec appareil à moissonner, une herse à étrille, une charrette à lait, six chars à échelles, un char à pont, un traineau, une herse à prairie à 2 chevaux, un char à brecette, une voiture, un train ferme, un van mécanique, un battoir combiné et une batteuse, un bassin de pâturage, un tour de charbon, une caisse à purin, un char à bétail sur pneus, un cric, ainsi que plusieurs objets dont le détail est supprimé.

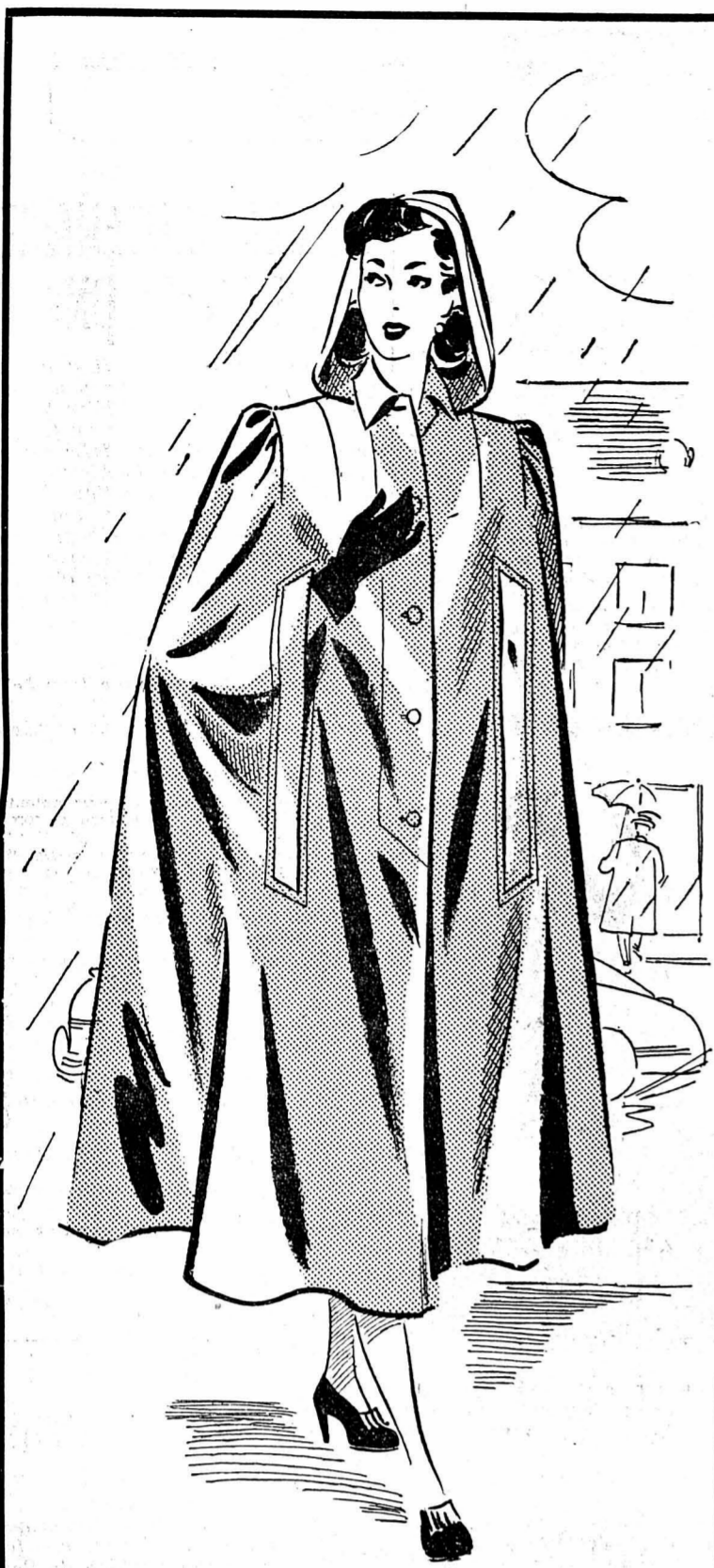
ENCHÈRES

Vente par enchères publiques. Le jeudi 20 avril 1950, à 11 heures du matin, les héritiers de feu M. Gottfried FURL, quand vivait à la Coudre, exposeront en vente, par le ministère et en l'Etude de Me Charles-Antoine Hotz, notaire, rue Saint-Maurice 12, à Neuchâtel, l'immeuble qu'ils possèdent et qui est désigné sommairement comme suit au Registre foncier :

Cadastre de la Coudre. ARTICLE 698, pl. fo. 1, Nos 115 à 117, 25, A LA COUDRE, AU VILLAGE, bâtiment, place, Jardin de 319 m².

La désignation complète de l'immeuble est contenue dans le cahier des charges. Cet immeuble dont le bâtiment porte le No 20 de la rue de la Dime, est bien situé en bordure de la route cantonale. L'appartement de trois chambres, au premier étage, est vacant.

Les conditions d'enchères sont déposées en l'Etude des notaires Charles Hotz et Charles-Ant



DES AUJOURD'HUI, NOUS METTONS EN VENTE

Pèlerines et manteaux en gurit

qualité recommandée, capuchon déboutonnable, tailles 38 à 48, teintes mode et fantaisie **1980** AU CHOIX

UN CHOIX SPLENDE DE

Manteaux de pluie

en popeline, bonne qualité, entièrement doublés du même tissu, teintes mode

de **49⁵⁰** à **89.-**

La Nouveauté SA
AU LOUVRE
NEUCHÂTEL

CHEMISES
superbe popeline unie pur coton, nouvelle forme de col attention, souples, ouverte jusqu'en bas, crème, rose, bleu, mais, vert.

2150

Jacot
NEUCHÂTEL

SEYON 1 a
LA SOURCE de la bonne affaire

POULES DU PAYS
à Fr. 3.- le 1/2 kg.
LEHNHERR
Comestibles TRESOR 4

Société coopérative de consommation

Pour votre jardin

Engrais «Lonza»
3.10 le sac de 5 kg.
5.75 » » 10 »
13.25 » » 25 »

Composto «Lonza»
2.25 le sac de 5 kg.
4.10 » » 10 »

Engrais «Solsan»
4.90 le sac de 10 kg.
8.05 » » 20 »
16.65 » » 50 »

Le tout : impôt compris, ristourne à déduire !

A vendre machine à calculer suédoise électrique «Original Calculator» état de neuf, 980 francs.
machine à écrire «Underwood» neuve, 980 francs. Chaque machine cédée bien en-dessous de sa valeur, pour cause de non-emploi. Adresser offres écrites à E. N. 233 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre un chauffe-bain automatique, une paire de portes de motocycliste No 43, une petite meule à main, un moteur triphasé 1 1/2 CV., une layette-commode. Maillefer 24, tél. 5 26 96.

«BUICK»
Modèle récent, radio-chauffage, noir, à vendre de particulier direct. Prix intéressant. - Tél. 6 18 85.

OCCASIONS
A vendre un lit d'une place et demi, matelas très propre, 80 fr., une machine à coudre «Helvetia», en bon état, 40 fr. Téléphoner au No 5 50 74.

A vendre **CANOE**
deux places, voile et accessoires, excellent état. Béguin, escaliers du Château 2.

Pour cause de transformations prochaines, les locaux devant être vidés à bref délai

j'offre à des prix très intéressants un très grand stock de mobiliers d'occasion

tels que :

- 1 chambre à coucher en chêne clair, se composant de 2 lits complets, coiffeuse, armoire à trois portes, 2 tables de nuit, pour Fr. 1100.-
- 1 chambre à coucher à 2 lits complets, commode, armoire, 2 tables de nuit, pour Fr. 750.-
- 1 chambre à coucher en cerisier, soit : 2 lits complets, 1 lavabo glace, 1 armoire à glace trois portes, 2 tables de nuit, pour Fr. 1000.-
- 1 splendide chambre à coucher en acajou, entièrement galbée, soit : 2 lits complets, 1 coiffeuse, 2 tables de nuit, 1 grande armoire à 4 portes (modèle de luxe), pour Fr. 2000.-
- 1 chambre à coucher, soit : 2 lits complets, coiffeuse, armoire 3 portes, 2 tables de nuit, pour Fr. 1000.-
- 1 chambre à coucher, soit : 1 grand lit de milieu complet, lavabo glace, 2 tables de nuit, armoire à 3 portes, pour Fr. 800.-
- 1 chambre à coucher Louis XV, en noyer frisé, soit : 2 lits complets, lavabo glace, armoire à glace 2 portes, 2 tables de nuit, pour Fr. 1000.-
- 1 idem, mais armoire à 1 porte, pour Fr. 850.-
- 1 idem, mais avec grand lit et armoire à 2 portes, pour Fr. 800.-
- 1 chambre à coucher à 2 lits complets, lavabo glace, 2 tables de nuit, armoire à 3 portes, pour Fr. 1250.-
- 1 magnifique chambre à coucher ultra-moderne en beau noyer, soit : 2 lits complets, 1 coiffeuse, 2 tables de nuit, 1 armoire à 3 portes galbée, pour Fr. 1800.-
- 1 chambre à coucher, soit : 1 lit de milieu complet, 1 coiffeuse, 1 table de nuit, 1 armoire 3 portes, pour Fr. 1000.-
- 1 idem, mais avec lavabo glace, pour Fr. 900.-
- 1 idem, mais avec armoire à 2 portes, pour Fr. 750.-
- Toutes ces chambres à coucher, vu leur prix extrêmement bas, seront vendues sans doute.
- 1 petit mobilier de vestibule ou salle d'attente, 7 pièces, pour Fr. 80.-
- 1 Youpa-là ou marche-bébé, pour Fr. 18.-
- 1 lit d'enfant sur roulettes, avec rideau et matelas, pour Fr. 80.-
- 2 dessertes, à Fr. 25.-
- Plusieurs pousse-pousse et poussettes, depuis Fr. 60.-
- Etagères à musique, depuis Fr. 5.-
- 1 lots de 50 bois de lits, toutes grandeurs, depuis Fr. 20.-
- Plusieurs fauteuils de bureau, dep. Fr. 20.-
- Plusieurs tables de salon, depuis Fr. 25.-
- 10 lavabos, depuis Fr. 15.-
- 1 commode-secrétaire inclinée, pour Fr. 65.-
- 1 bibliothèque vitrée, pour Fr. 85.-
- 20 tables, avec ou sans allonges, depuis Fr. 20.-
- 100 chaises, depuis Fr. 8.-
- 20 fauteuils modernes, club et Louis XV, depuis Fr. 50.-
- 1 belle grande bibliothèque en noyer, pour Fr. 120.-
- 1 grande armoire à glace en chêne, pour Fr. 100.-
- 1 grande armoire à glace, en noyer, 2 portes, pour Fr. 140.-
- Plusieurs bureaux de dames, depuis Fr. 25.-
- 30 lits et divans turcs, depuis Fr. 40.-
- 1 armoire à glace à 2 portes, pour Fr. 180.-
- 1 très belle armoire moderne à 3 portes, pour Fr. 395.-
- 3 armoires à glace à 1 porte, Louis XV et autres, depuis Fr. 120.-
- 2 armoires à glace en noyer, Louis XV, à 2 portes, depuis Fr. 220.-
- 1 meuble combiné moderne, avec secrétaire et penderie, pour Fr. 495.-
- 1 canapé moderne, pour Fr. 195.-
- 1 très grand coffre-fort incombustible, moderne, pour Fr. 850.-
- 3 portemanteaux en fer pour restaurants, fort moderne, à Fr. 45.-
- 1 argentier galbé, moderne, pour Fr. 280.-
- Plusieurs bureaux ministre, modernes, depuis Fr. 145.-
- 15 bureaux ministre, en chêne clair, avec et sans roulements à billes, classement suspendu, grands modèles, tous comme neufs, à Fr. 380.-
- 1 divan-lit, avec coffre à literie, moderne, pour Fr. 250.-
- 8 buffets de service, depuis Fr. 100.-
- Plusieurs divans-canapés, depuis Fr. 60.-
- 4 buffets de cuisine, depuis Fr. 90.-
- 3 secrétaires, en noyer, depuis Fr. 150.-
- Plusieurs commodes modernes, dep. Fr. 95.-
- 1 table de malade, transformable, pour Fr. 80.-
- 1 salle à manger moderne, soit : 1 buffet de service, 1 table, 4 chaises, le tout pour Fr. 440.-
- 1 table de jardin, pour Fr. 10.-
- Machines à coudre, depuis Fr. 50.-
- 40 chaises de jardin en rotin, à Fr. 15.-
- et une grande quantité d'autres articles, trop long à détailler. Flancés, restaurateurs, ou même revendeurs, profitez de l'occasion qui vous est offerte d'acheter des meubles à un prix vraiment bas. Sur demande, arrangements de paiement.

Les occasions Meyer
Faubourg de l'Hôpital 11, Neuchâtel
Tél. 5 23 75

ENCORE DE BONNES AFFAIRES

«Plastic» la matière idéale et pratique

NAPPES EN PLASTIC

| | | | |
|----------------|------------|------------|------------|
| grandeur 90x90 | 90x120 | 110x140 | 140x185 |
| 295 | 395 | 495 | 890 |

PLASTIC AU MÈTRE
pour rideaux, abat-jour et autres travaux, très jolis dessins

en 90 cm. **250** en 138 cm. **350**

TOILE CIRÉE SUISSE
bonne qualité, dessins nouveaux

largeur 85 cm. **450** 100 cm. **495**

le mètre

Grands Magasins **AU SANS RIVAL**
Maison d'ancienneté renommée
NEUCHÂTEL

A vendre dix superbes ruches d'abeilles

colonies D.B et trois colonies ruches suisses, avec ou sans la ruche. A choix sur vingt colonies, sélectionnées et traitées contre l'acariose. Werner Stern, Creslester (Neuchâtel).

FRIDEN
présente
THE NEW MODEL
ULTRA-MATIC ST-W

Agence **ROBERT MONNIER**
Machines de bureau
Bassin 10, tél. 5 38 84

CABRI
extra
au détail
Fr. 3.- le 1/2 kg.
LEHNHERR
COMESTIBLES
TRESOR 4

Demain, Samedi 15 Avril 1950
Rue de l'Hôpital 11, 2^{me} étage
de 11 heures à 18 heures

On vendra :
une bicyclette Peugeot, historique et inusable (cinquante ans de garantie sur facture). Recommandée spécialement pour travailleurs ou garçons-livreurs. - Une étagère démontable, en bois, 1 m. 90 de haut sur 1 m. 10 de large. - Livres et périodiques divers.

RADIO
en bon état, à vendre, 70 fr. Demander l'adresse du No 222 au bureau de la Feuille d'avis.

CHAMBRE A COUCHER

neuve de fabrication, en bouleau doré, belle présentation, se composant de deux lits jumeaux, deux tables de nuit, une coiffeuse avec glace spéciale, une armoire trois portes dont celle du milieu galbée, deux sommiers avec têtes réglables, deux protège-matelas, deux matelas, Fr. 1590.- le tout, livrée et installée franco domicile. meubles garantis vingt ans. Literie dix ans. Pour visiter sans engagement, automobile à disposition des intéressés.

Ameublements et trousseaux ODAC
FANTI & Cie, Grande-Rue 34-36, Couvet

Manteaux de pluie

popeline, imperméables, doublés; toutes teintes, tailles 38 à 48

59.- 67.- 78.- 98.-

Savoie-Petitepierre
Rue du Seyon NEUCHÂTEL S. A.

SAMEDI...

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

Débit d'un superbe **bœuf extra-tendre**
Bouilli avantageux
à la boucherie-charcuterie
LEUENBERGER
Rue du Trésor - Tél. 5 21 20

LES ARTS et LES LETTRES

AU THÉÂTRE, IL Y A CENT ANS...

Vive le mélodrame où Margot a pleuré!

Aimez-vous le mélodrame ?
Je viens d'en lire et d'en relire plusieurs pour le compte d'une maison d'éditions de films de cinéma et leur ai trouvé un charme, une saveur et aussi parfois un style de premier ordre, une fois le genre admis et jamais je n'ai tant regretté que mon âge même ne m'eût point permis de fréquenter aux théâtres du Boulevard du Crime.

Le mélo reste bien la manifestation la plus populaire de tout l'art dramatique d'une charmante époque et peut-être bien aussi l'un des côtés de sa conscience même. Il s'adressait à l'âme et au cœur du peuple et c'est bien pour cela que le cinéma tend à le ressusciter aujourd'hui.

C'était une merveilleuse école de bravoure, de noblesse et de courage. Quelle magnifique santé, quelle verve réconfortante et sonore en ses péripéties héroïques, comiques, larmoyantes et cocardières ! Tout cela se tient encore parfaitement debout.

Les héros de mélo ont incontestablement de l'allure et du panache, du jarret, du poil, du cheveu et de la dent, et, malgré certaines incohérences imbéciles qu'ils profitent parfois, ils demeurent solides, cossus, bon teint. Cela parce que le mélodrame est, avant tout, charpenté avec des chevilles de tout repos et que les ficelles de ses carcassiers sont solides.

Il ignore les équivoques, les plainanteries douteuses et vaut — à cent de piques — les actuelles dissertations épuisantes de nos nouveaux messieurs, et aussi les exhortations verbuses — en nos modernes adultères chers aux dramaturges que vous savez — des financiers véreux, des garces solennelles, des demi-vierges effrontées, des greluchons timorés et des gigolos faisaillés d'un certain bien joli répertoire contemporain.

Le mélodrame prépara la voie du romantisme, mais son véritable avènement est contemporain de celui-ci. Les Guibert de Pixérécourt et autres Duménil et Dumanoir firent les belles délices du règne de Charles X, mais ne furent que des précurseurs. Le mélo véritable est celui de Dumas père, de D'Ennery, de Ducange, de Paul Féval et d'Anicet Bourgeois. Et encore, à parler franc, Hugo fit-il pas autre chose, que du pur mélo dans certaines scènes de « Lucrèce Borgia », d'« Angelo » et de « Marie Tudor » ? Il l'a bien défini dans la fameuse « Préface de Cromwell », en écrivant qu'il mélangait l'ombre à la lumière, le grotesque au sublime. Et c'est exact : Dans tout bon mélo il y avait toujours aux

côtés de l'ombre des traits à mi-
nés patibulaires, la lumière resplendissante de la jeune innocence triomphante ; et à côté du comique grotesque, le sublime — (façon de parler, s'entend assez) — de sentiments immenses : dévouements et charité.

Déraisonnables et charmants, souvent amputés, ne dédaignant ni le pathos, ni l'amphigouri, mais nourris de sentiments loyaux, dictés par le cœur, les scénarios des mélos étaient bien un tantinet coulés de gros fil blanc et leurs situations tirées par les cheveux, nul ne songe à le nier. Cependant, ils ont une qualité énorme : ils sont frémissants de vie et d'action. Jamais ils ne sont ennuyés et c'est d'une importance considérable.

Quant aux incohérences du mélodrame, elles aident puissamment à en faire le plus clair de ses attraits. C'est parce qu'il extravagait qu'il est possible. Vraisemblable sa portée serait diminuée.

On lui reproche de n'avoir pas de style — ce dont je ne suis d'ailleurs pas si certain — mais, en revanche, il a l'invention et le mouvement, ce qui est bien quelque chose après tout. Et puis encore, le mélodrame est, en première ligne, optimiste et s'il nous entraînait dans un monde, où je ne pourrais dire qu'il y fit précisément bon vivre, car il s'y passait des choses atroces et des machinations machiavéliques, il répondait, par contre, à cet instinct de justice et de loyauté que tout homme porte en soi. C'est surtout à ses vertus qu'il a dû sa longue fortune.

Il rappela des enthousiasmes vigoureux et plaisants. Là, toutes les mères étaient saintes, toutes les jeunes filles des modèles de candeur et d'innocence, tous les vieillards respectables et tous les jeunes premiers loyaux et braves. Avant minuit, le vice était puni et l'honnêteté récompensée.

Enfin les mots amour, fidélité et honneur ainsi que ceux de patrie et de dévouement émouvaient encore un public attendri jusqu'aux larmes.

A dire le vrai, il y avait bien un peu quelques cadavres encombrant la scène — (guère plus que chez Shakespeare, d'ailleurs) — mais l'auteur s'arrangeait pour leur avoir fait justement mériter leur sort.

Où, le mélodrame était un des reflets de l'âme du peuple et il n'est pas près de passer tout à fait ce genre même, où, il y a cent ans, la sensible Margot trempa de larmes plus d'un mouchoir...

Vincent VINCENT.

A propos de GAUGUIN

On nous écrit :
Le cousin que vous serait très obligé de bien vouloir publier, s'il vous est possible de le faire, ces quelques lignes, en réponse à un récent « J'écoute... Gauguin aussi » de Franchomme ; selon lequel, l'œuvre d'art ne saurait être, en Suisse, qu'un article d'importation. Or c'est, nous semble-t-il, se montrer quelque peu injuste à l'égard des Holbein, des Gleyre, des Calame, des Girardet, des Meuron, des Buchser, des Berthoud, des Dubois, des Anker, des Hodler, des Robert, dont ce Léopold qui fut l'auteur de la préface en question s'applique aux représentants de la peinture française actuelle (que notre pays vient d'avoir « le rare privilège » d'écouter...), mais ne concerne en aucune manière les peintures réalistes de Gauguin. Ces « Femmes de Tahiti » ne sont pas des « réalités spirituelles ». Ce sont des femmes, c'est visible, et ces femmes ne sont pas de chez nous, ce qui est encore visible à tous les yeux. Au surplus, l'une d'elles est vêtue d'un caraco que ne désavouerait aucun marchand de nouveautés. Rien également de plus réaliste que cette « Nature morte aux oignons », oignons que n'importe quel enfant serait capable d'identifier.

Selon, en effet, que l'on regarde Gauguin ou qu'on « l'écoute », on aura de ce peintre une opinion toute différente. Il y a, par exemple, le Gauguin de la préface du catalogue de l'Exposition de Lausanne, et il y a le Gauguin que nous révèlent les œuvres accrochées aux cimaises du Palais de Rumine. Entre ces deux Gauguin, il n'y a pas le moindre trait de ressemblance. Ce que dit l'auteur de la préface en question s'applique aux représentants de la peinture française actuelle (que notre pays vient d'avoir « le rare privilège » d'écouter...), mais ne concerne en aucune manière les peintures réalistes de Gauguin. Ces « Femmes de Tahiti » ne sont pas des « réalités spirituelles ». Ce sont des femmes, c'est visible, et ces femmes ne sont pas de chez nous, ce qui est encore visible à tous les yeux. Au surplus, l'une d'elles est vêtue d'un caraco que ne désavouerait aucun marchand de nouveautés. Rien également de plus réaliste que cette « Nature morte aux oignons », oignons que n'importe quel enfant serait capable d'identifier.

Mais quand une personne d'importance vient proclamer qu'avec Gauguin « une conception nouvelle de la vie et du monde est apparue », et qu'avec ce même Gauguin, « s'achève, en pleine conscience, cette poursuite du réel et de ses apparences, dont l'Occident ne s'était jamais départi depuis le XIIIe siècle », on comprend, attendu que « la crédulité des foules est infinie », que celles-ci accourront à Lausanne, de toute part, pour voir cet extraordinaire phénomène !

bergers et les moutons d'Albert de Meuron.
Mais ces peintures-là, comme celles de Gauguin ou de Cézanne avant la lettre, n'ont absolument rien à dire à ceux qui ont des yeux qui écoutent... qui écoutent les données dictatoriales du Sanhédrin de l'Esthétique.

« Car ils sont devenus le trône de l'hypocrisie, le plus haut, je crois, de ses nombreux trônes, ces beaux-arts, et c'est fort triste à considérer. »
Ce mot de Carlyle, qui est moins une observation qu'une prophétie, n'a jamais été plus actuel qu'aujourd'hui.

Octave MATTHEY.

LES LETTRES

* Le « Journal officiel » du 12 mars publie, au titre du ministère de la défense nationale, un décret citant à l'ordre de l'armée aérienne à titre posthume le commandant Antoine de Saint-Exupéry, écrivain qui, « trouva la mort, une mort glorieuse, le 31 juillet 1944, au retour d'une mission de reconnaissance lointaine sur son pays occupé par l'ennemi ».

* L'Association des écrivains vaudois a décidé d'attribuer le prix du livre vaudois de 500 fr. à M. William Thoni, décédé le 4 mars 1950, en témoignage de reconnaissance pour son œuvre littéraire. Elle a décidé, en outre, d'ouvrir deux concours de nouvelles et d'études littéraires. L'un réservé aux jeunes gens de moins de 18 ans, l'autre à tout adulte fixé dans le canton de Vaud.

LA PEINTURE

* Sous les auspices de l'amitié franco-suisse, des échanges culturels internationaux et de la section des Beaux-Arts de l'A.D.I.V.E., une importante exposition des œuvres de Gustave Courbet aura lieu, à partir de fin juin jusqu'au début d'octobre, à la Tour-de-Peilz, où le maître d'Ornans s'était réfugié et où il est mort.

Plusieurs conservateurs de musées français ont déjà mis des toiles du grand peintre à la disposition des organisateurs et M. André Chamson, conservateur du Petit-Palais, à Paris, a accepté les fonctions de commissaire général de l'exposition.

Le comité d'organisation est présidé par M. A. Henry, « yndio de la Tour-de-Peilz, Robert Fernier, de Pontarlier, président des Amis de Gustave Courbet ainsi que de plusieurs personnalités de Franche-Comté et du Jura neuchâtelois.

Une semblable exposition a déjà eu lieu l'an dernier à Copenhague et le projet d'en ouvrir une à Prague n'a pu être mis à exécution par suite de la situation de la Tchécoslovaquie.

AMBIANCE

Une journée chez Jean Clemmer

*J'ai vu, enfant, un acrobate qui avait une démarche d'ange en marchant sur les mats.
C'est nous qui avions l'impression d'être à l'envers.
Je crois que dans mon cas c'est ce qui se passe. Sur ce moment, je songe à mon attitude vis-à-vis de ce que j'attendais de moi, mais quand je me relis je m'aperçois que j'étais vrai.
Voilà tout.*

... c'est par ce poème (qu'il m'a amicalement dédié) que Jean Clemmer m'a accueilli l'autre jour dans son atelier-studio-chambre à coucher (si l'on peut dire) au 36, de la rue du Fer-à-Moulin, en plein Vme arrondissement.

Oh ! rassurez-vous tout de suite, Jean Clemmer n'a pas voulu jouer le snobinard, ce n'est pas son genre, lui qui est simple (tout en étant conscient de sa valeur), franc et direct... mais il a voulu me mettre tout de suite dans l'ambiance du lieu... D'aucuns trouveront probablement une similitude avec Cocteau, pourquoi pas ?

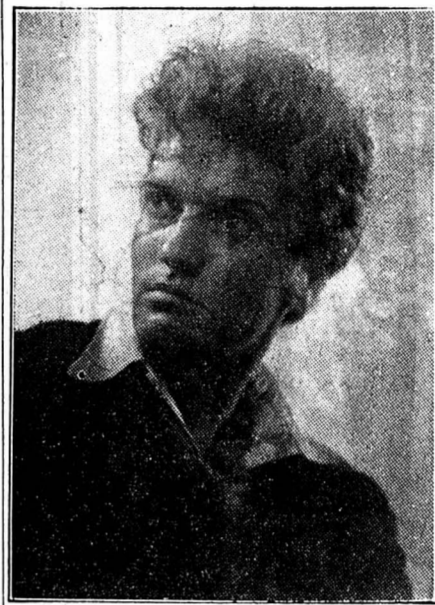
Mais, tout d'abord, connaissez-vous Jean Clemmer ? Probablement non, mais un jour prochain il sera une

« vraie personnalité parisienne » et vous aurez ainsi déjà eu un aperçu de sa personne, car il est en train de gravir les échelons qui montent au succès.

Natif de Neuchâtel, le petit Jean eut toujours la manie de gribouiller ses buvards en classe, aussi est-ce vers le dessin que l'on orienta ses pas en l'envoyant à la Chaux-de-Fonds suivre les cours de Léon Perrin. Mais Clemmer a toujours eu le goût de l'évasion... et de l'aventure. Premier départ, but : Genève. Première pluie de désillusions en entrant dans la vie ; il travaille la gravure chez un orfèvre. Service militaire. Stop. Plus de travail. Il entre alors comme groom au Grand-Théâtre de Genève où il brosse les décors des tournées ; il fait de la danse avec Flay, puis part pour Paris. Grande révélation : les ballets de l'Opéra. En rentrant sur les bords du Léman, il a déjà la nostalgie des grands boulevards. Son rêve : revoir Paris, comme dit la chanson.

Maurice Moulène, décorateur de l'Opéra, lors d'un passage à Genève, le remarque et le fait admettre à

l'atelier d'Emile Bertin qui l'initie aux secrets d'un plateau. Entre temps, il compose un ballet qui, présenté à Serge Lifar, est accepté par l'Opéra, Boris Kochno s'intéresse à lui et le conservateur du Musée d'art d'Oslo lui achète une toile et lui propose une exposition en Norvège pour ce printemps. Il y travaille sérieusement. Du haut d'une tour, face au carillon de Saint-Pierre à Genève, il a échoué au fond d'une cour de la rue du Fer-à-Moulin, quartier banal à priori et pourtant plein de pittoresque... N'est-ce pas dans ce quartier des Ursulines que débutèrent Louis Jouvot, le regretté Charles Dullin ?... N'est-ce pas là... à deux



Jean Clemmer a un physique de cinéma incontestable, et l'on a fait des comparaisons avec Jean Marais.

pas, la rue Mouffard, où l'on voit les volailles pendues d'une fenêtre à l'autre comme un collier de perles et dont l'éclairage à l'acétylène donne un cachet peu ordinaire ?

« Ses » appartements, inconfortables — mais très poétiques — servent de tout à la fois. Une invraisemblable tapisserie bleu roi, du plus mauvais goût (chose curieuse chez un homme de goût), recouverte parfois de papier gris sur lequel on voit quelques esquisses. Au mur pas de photographies, si ce n'est celle de Greta Garbo découpée dans un illustré, par-ci par-là un télégramme épinglé, une invitation pour une présentation quelconque, un chausson de danse (qui lui rappelle un « amour de légende » comme il dit) et c'est tout. C'est là pourtant qu'il reçoit ses modèles... et quels modèles. Les grosses « Buick » ou les imposantes « Cadillac » qui stationnent devant sa porte, sont l'attraction du quartier.

Chez Clemmer, c'est un monde irréel... comme lui du reste... il semble toujours rêver ; il ne réalise que ce qu'il a rêvé. Il ne compte pas sur la réflexion, mais sur ce qu'il appelle l'expiration...

Il vient de terminer un ballet féérique, « L'âne et la flûte », dont Maurice Roche, compositeur très avant-gardiste, a écrit la musique, et dont la collaboration avec ce jeune Adonis — qui ressemble à Jean Marais et dont on voudrait faire une vedette de cinéma, mais qui a refusé de vouloir pas courir deux lièvres à la fois — aura les plus heureux effets. Ils sont les meilleurs amis du monde.

Bientôt Paris parlera de Clemmer et de Roche, c'est inévitable, car ils ont, comme on dit « quelque chose dans le ventre », et malgré les difficultés multiples que l'on rencontre dans la Ville Lumière, il n'est pas de talent qui un jour ne trouve sa juste récompense. Ne parle-t-on pas déjà de Jean Clemmer comme le successeur possible de Christian Bérard ?... Pour le talent, j'en suis convaincu...

Guy de BREUIL.

LE CINQUANTAIRE DE L'« AIGLON »

Le 15 mars 1900 — il y a cinquante ans, presque jour pour jour — la vaste salle du Théâtre Sarah-Bernhardt était traversée du frémissement des grands soirs ! Le rideau allait se lever sur l'« Aiglon », la première œuvre dramatique d'Edmond Rostand, donnée après le triomphant « Cyrano ». L'heure était anxieuse pour le poète et pour ses amis. La seconde tentative d'un auteur dont une œuvre vient de triompher, représente toujours pour lui une épreuve redoutable. Il se sent guetté autant par les envieux qui craignent l'éclosion d'une trop belle carrière, que par les critiques qui, ayant peur de s'être une première fois laissés aller à trop d'indulgence, sont cette fois décidés à se montrer impitoyables. Allait-ce être, pour l'écrivain, Waterloo, après Wagram ?

Dès les premières scènes la victoire ne faisait plus de doute. Quand, sous la redingote de velours qui, au début sangle le duc de Reichstadt, Sarah Bernhardt, une large fleur à la boutonnière, le regard en même temps jeune et nostalgique, la démarche traînante, les yeux perdus dans un rêve démesuré eut soupiré de sa fameuse voix d'or, le vers

Je demande pardon ma mère, à Lamartine la salle était conquise ; et l'enthousiasme n'allait cesser, d'acte en acte, de rebondir jusqu'à un déchaînement final de vingt rappels des interprètes — et de l'auteur presque évanoui !

Les abondantes trouvailles de mots, les situations inattendues et si « théâtrales » (dans une invraisemblance qu'on n'eût pas le sang-froid de constater), firent pleinement leur effet, mis en valeur par une dizaine d'artistes de premier plan que, ce soir-là, se surpassèrent.

Ils sont tous morts (ou presque) hélas ! Sarah Bernhardt, vingt ans plus tard, est encore sur la brèche, Maria Legault, splendide Marie-Louise après avoir été dans « Cyrano » une si délicate Roxane, André Calmette, superbe Metternich, et Lucien Guitry, qui pour une fois avait échangé son smoking de Parisien pour l'uniforme de grognard de Flambeau...

Un seul, cependant, vit encore, en pleine et robuste vieillesse : Pierre Magnier. Il devait demeurer fidèle à cette œuvre : au fur et à mesure qu'il avançait en âge, après avoir créé le jeune tailleur-conspirateur, il joua successivement plusieurs rôles dont l'âge s'échelonnait sur les années qu'il prenait lui-même. C'est ainsi qu'il joua à son tour, Flambeau, et, tout récemment, le vieil empereur Franz...

Quelques incidents qui firent passer une sueur froide dans les coulisses, en demeurant inaperçus du public : le jeune acteur qui jouait le capitaine Foresti était très ému ; il n'avait qu'un vers à dire

Prince, que faites-vous : c'est votre [régiment ?

mais en repoussant le duc (Sarah Bernhardt) qui jogaît sur lui, et sans devoir être trop brutal ! Tout alla bien... à ceci près... qu'il oublia sa réplique !

Ce jeune artiste n'était autre que... René Fauchois qui crut préférable, par la suite, d'aborder le théâtre comme auteur !

Enfin à Wagram, au grand désespoir de Rostand, Sarah Bernhardt, qui avait peur des chevaux après avoir jadis élevé des lionceaux, s'obstina à ne pas vouloir de cheval sur scène et à dire

J'emploie la crinière, aëta jacta est alors... qu'elle n'empoignait rien du tout.

Mais dans sa griserie le public se souciait peu de ces minimes défaillances ; le verbe du poète l'entraînait bien loin... Et aujourd'hui encore, si la critique n'a plus devant l'œuvre Rostandienne, ses indignes de naguère, le public... marche toujours « avec (pour rester dans le texte du drame) ... avec la même pompe, avec le même élan » !

Jean MANEGAT.

NIJINSKY

artiste extraordinaire, ne dansera plus

L'extraordinaire danseur Nijinsky est mort. Bien qu'il ne dansât plus depuis de nombreuses années, sa disparition laisse un grand vide, car il a marqué l'art de la danse d'une façon inoubliable.

Vaslav Nijinsky était né à Kiev en 1890. Il entra à l'école de danse de Saint-Petersbourg en 1900, encore enfant. Ses dons physiques le firent remarquer, dès 1903, dans les danses qu'il interprétait. Il reçut son diplôme en 1908, et appartint alors au Ballet impérial, qui jouait sur les scènes de la cour et du théâtre Marie.

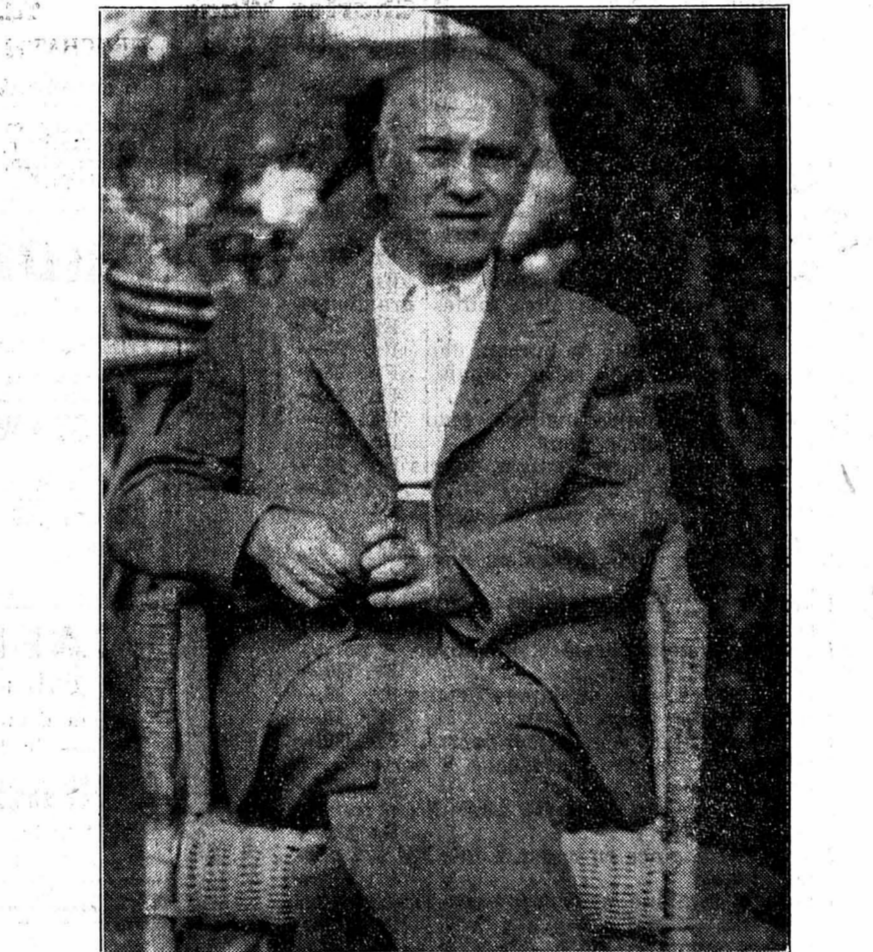
C'est en 1911 que Serge Diaghilew le fit entrer dans la compagnie des Ballets russes, ainsi que la sœur de Nijinsky et quelques autres danseurs ; il quitta alors la Russie. Ce fut le triomphe. Diaghilew, grand

Les efforts les plus touchants furent tentés pour le ramener à la raison. Vainement. Une poignante photographie de 1929 montre Serge Diaghilew et la Karsavina essayant de fixer son attention. Sa folie avait d'ailleurs des acalmies, pendant lesquelles il faisait des projets chorégraphiques.

Il vient de succomber à une néphrite et ses obsèques seront célébrées vendredi au cimetière de Sainte-Marylone.

Nijinsky était marié et son mariage avait même été la cause d'une rupture entre lui et Diaghilew, celui-ci estimant qu'il eût dû en être averti. Sa femme, Ramola Nijinska, le soigna avec un vif dévouement.

Il laisse également une fille, Kyra, et une fille adoptive, Tamara.



Vaslav NIJINSKY

artiste, avait deviné une exceptionnelle nature en Nijinsky.

Rappellons les créations du demi-dieu de « Faune » celle du nègre dans « Shéhérazade », ses interprétations de « Petrouchka », de « Cléopâtre », du « pavillon d'Armide », du « Sacre du printemps », etc.

Sa fougue, ses bonds, semblaient, a dit un témoin, « défier les lois de la pesanteur ». Il paraissait danser dans le vide, et personne n'a pu imiter son « entrechat-dix ». Le monde artistique européen tout entier s'enthousiasma. Les représentations des Ballets russes eurent lieu d'ailleurs dans toutes les capitales et durant plusieurs années.

Un jugement de la comtesse Anna de Noailles

Anna de Noailles a porté sur Nijinsky ce jugement : « Qui a vu danser Nijinsky reste appauvri à jamais de son absence. Selon une observation pittoresque, il semblait parfois peint au plafond. Qui ne l'a pas vu ignorera toujours ce qu'est un adolescent ivre de force rythmique et terrifiant par le ressort de ses muscles. »

La folie...

Aux Etats-Unis, Nijinsky avait cumulé, en 1915, les fonctions de directeur de troupe, de danseur et de chorégraphe. L'excès de travail détermina peut-être ses premiers troubles mentaux qui se révélèrent en 1919. Il perdit peu à peu la raison et fut interné...

LES LIVRES Les sculptures inédites de Degas

Depuis quelque temps, les éditeurs nous offrent des ouvrages d'un grand intérêt consacrés à certains aspects peu connus de l'œuvre des sculpteurs et des peintres. C'est ainsi qu'a paru (1) par exemple un volume révélant au grand public les dessins des peintres du XVIIIe siècle. Les Editions Pierre Cailler viennent de publier, dans la si jolie collection où ont paru déjà « Christian Caillard » et « Téréchkovitch », et qui promet de s'enrichir encore, « Les sculptures inédites de Degas » présentées par Pierre Borel et contenant bon nombre de planches des cires originales de l'artiste.

Il peut être intéressant de remarquer à ce propos que si les sculpteurs dessinent inévitablement, jetant hâtivement sur le papier, au hasard des poses de leurs modèles, des croquis qui, d'ailleurs, portent presque toujours la griffe du sculpteur dans la puissance des formes et le relief des corps, la réciproque n'est pas vraie pour les peintres. C'est que le dessin est en quelque sorte une étude, une préparation nécessaire au sculpteur. Michel-Ange, on le sait, s'exprimait avec autant de maîtrise par la peinture et la sculpture. Maillol, pour se reposer du maniement de la truelle et déraider

son pouce fatigué à force d'écraser du plâtre, peignait les paysages des environs de son Banyuls adossé aux Pyrénées. Bourdelle, de son côté, a laissé des fresques qui font l'admiration des connaisseurs.

Les peintres, eux, s'adonnent moins volontiers à la sculpture, ou plutôt « s'adonnaient », car les modernes et les contemporains en touchent très fréquemment. La technique du statuaire, fort éloignée de celle du peintre, explique cette abstention à s'exprimer dans un art si différent, mais depuis la fin du siècle dernier, cette répugnance, cette timidité, semblent vaincues. Renoir, à la fin de sa vie, ne se prit-il pas à sculpter les femmes épanouies, bien en chair, qu'il aimait ? Gauguin tailla le bois des îles, Braque fait des recherches statuaires dans son style particulier. Picasso aussi sculpte, mais que ne fait pas ce diable d'homme ?

Degas, pourtant, est un des seuls (Léonard de Vinci mis à part, car sa statue équestre de Francesco Sforza force l'admiration) dont les sculptures ont une valeur comparable à celle de ses peintures. N'avouait-il pas lui-même, à un certain moment de son existence, se de-

mander souvent s'il serait peintre ou sculpteur et être très perplexé devant cette alternative. Qu'il manie le pinceau ou la truelle, ses sujets d'inspiration, du moins, ne varient pas. On retrouve les danseuses, les chevaux, les femmes dans des attitudes familières. Mais ces thèmes sont traités au point de vue sculptural avec un tel frémissement de vie, une maîtrise si étonnante que Rodin, après avoir dédaigneusement prononcé « mon opinion est depuis longtemps faite sur ces touche-à-tout », déclara : « Je me suis trompé ; Degas est un grand sculpteur. Il est plus fort que moi ! » Et venant de ce grand orqueleur, ce jugement veut dire quelque chose.

C'est à la mort de Degas qu'on découvrit les cires et les glaises de l'artiste, abandonnées. On en connaît septante-quatre, dont quelques-unes commencent à se détériorer au point qu'elles ne pourraient probablement pas être sauvées. C'est donc avec un intérêt et un plaisir d'autant plus grands que l'on feuilletera l'album des Editions Pierre Cailler dont le mérite est grand de nous faire connaître cet aspect presque inconnu de l'art du grand maître.

H. R.

OPEL-OLYMPIA 1950 la voiture de confiance

est équipée d'un moteur à course réduite, qui lui assure un rendement élevé, une grande souplesse et une longévité inégalable. C'est dans la faible vitesse du piston que réside le secret de son rendement utile

Demandez la documentation détaillée à l'agent régional OPEL ou à la GENERAL MOTORS SUISSE SA à BIENNE



D 48

OPEL la voiture pour l'automobiliste exigeant et qui sait compter

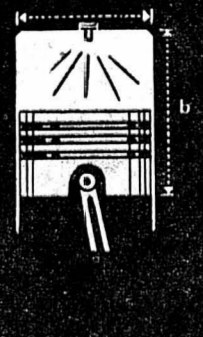
Pas

de faible alésage combiné à une longue course (cause d'une grande vitesse du piston et par conséquent d'usure rapide)



mais

un fort alésage et une course réduite.



correspondant à un moindre déplacement, à une vitesse moins élevée, donc à un échauffement plus faible et à une usure minimale.

la plus grande longévité!



Vous trouverez le nom de l'agent local dans l'annuaire téléphonique sous le nom "OPEL"

Distributeurs officiels: GARAGES SCHENKER, HAUTERIVE ET NEUCHÂTEL

Fraisiers

Ma sélection vous assure une récolte maximum, une garantie : 25 ans d'expérience MERVEILLE DE BEX, la reine des fraises à grand rendement, très grosse, de qualité supérieure, haute sélection de la maison : 50 p. Fr. 7.50 ; 100 p. 14.—. Autres variétés recommandables : SURPRISE DES HALLES, très hâtive ; PANTHÈRE, excellente pour conserves ; TARDIVE DE LÉOPOLD, très rustique, et MADAME MOUTOT : 50 p. Fr. 7.— ; 100 p. Fr. 13.—. WINSTON CHURCHILL, excellente nouveauté, très vigoureuse à gros fruits rouges luisants : 50 p. Fr. 8.50 ; 100 p. Fr. 16.—. Des quatre saisons sans filets : REINE DES VALLÉES et BARON SOLEMACHER : 50 p. Fr. 8.— ; 100 p. Fr. 15.—.

Expéditions soignées avec mode de culture et plantation
Pépinières, W. MARLÉTAZ, BEX, Tél. (025) 5 22 94

Grâce à son gros format, la cigarette



a plus de goût, plus de saveur et de rondeur dans l'arôme.

Texas

rouge : combustion normale.

Texas

verte : combustion lente.

et

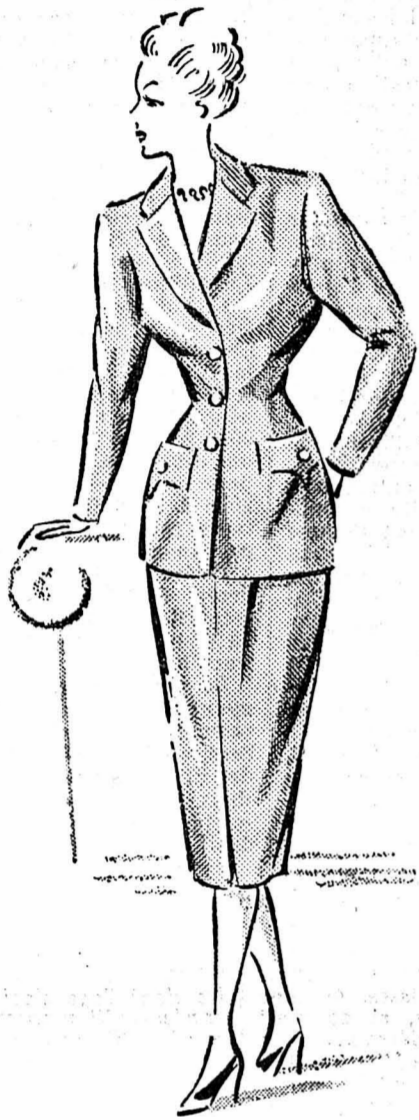
NOUVEAU

Texas

BLEUE : PAPIER MAIS



GROS FORMAT



Nos prix intéressants

MANTEAUX redingotes ou vagues **69.-**
149.— 139.— 125.— 98.— 79.—

COSTUMES tailleur ou fantaisie **79.-**
175.— 149.— 120.— 110.— 95.—

MANTEAUX de pluie dernier chic **39.50**
85.— 79.— 65.— 59.50 49.50

CHAPEAUX assortis **12.90**
14.50 et

AUX 2 PASSAGES
NEUCHÂTEL

TEMPLE-NEUF - RUE DES POTEAUX

Nouvel arrivage POUR MESSIEURS



Avec très fortes semelles caoutchouc depuis **Fr. 32.80**



Avec semelles de crêpe depuis **Fr. 28.80**



Avec semelles de cuir en noir depuis **Fr. 27.80**
en brun depuis **Fr. 29.80**

Kurth Neuchâtel

Ragoût de veau

1er choix depuis **Fr. 2.40** le 1/2 kg.

Boucherie VUITHIER

Tél. 5 10 68 BASSIN 2

UNE LESSIVE FACILE... UNE MACHINE A LAVER... UN SPÉCIALISTE...

Charles Waag Tél. 5 29 14
MANÈGE 4 - NEUCHÂTEL

PALACE

LE FILM DES OPPOSITIONS HARDIES

Un film qui ouvre de larges fenêtres sur la vie des humbles et réconcilie l'amour avec le sacrifice.

TRAGÉDIE DE L'HUMANITÉ SOUFFRANTE

Amour, émotion, joie, douleur, tendresse, haine, sacrifice... tout le clavier de l'âme et du cœur.

L'ESCALIER SANS FIN

avec

Pierre FRESNAY ♦ **Madeleine RENAUD**

SUZY CARRIER — COLETTE DARFEUIL

Un cocktail capiteux où il entre de l'AMOUR... de la VIOLENCE

et une FOLLE GAÏETÉ

Un scénario magnifique soutenu par des dialogues étincelants de vérité traversée par des éclairs d'orage, illuminé par des clartés d'aurore, interprété par nos meilleurs artistes.

ATTENDRISEMENT: 12 minutes
ÉMOTION: 30 minutes
ANGOISSE: 3 minutes
FOU RIRE: 60 minutes

Amertume des êtres qui souffrent en silence.
Premier frémissement de l'amour qui s'éveille.
Joie ineffable des cœurs qui trouvent leur voie.
En bref, le triptyque éternel de la souffrance, de l'espérance et du bonheur.

MOINS DE 18 ANS PAS ADMIS

PRENEZ VOS PLACES D'AVANCE : Tél. 5 56 66
Samedi, dimanche, jeudi : MATINÉES à 15 h.

En **5** SAMEDI DIMANCHE } A 17 H. 30
à **7** MERCREDI A 15 H.

UN FILM SPLENDIDE
VALSE BLANCHE

avec Aimé CLARION - Raymond CORDY
Lise DELORME - Marcelle GENIAT

Prix : Fr. 1.70 et 2.20

La boucherie des Sablons

vous offre
Saucissons Fr. 7.20 le kg.
Saucisses au foie Fr. 6.— le kg.
Goûtez notre jambon à Fr. —.90 les 100 gr.
Se recommande : Charles STORER
Tél. 5 18 31

Fr. 950.-

C'est le prix de notre **chambre à coucher**

en bouleau doré, comprenant :
1 armoire à 3 portes
1 coiffeuse avec glace cristal
2 lits jumeaux
2 tables de nuit, dessus verre

ELZINGRE meubles, Auvernier
Tél. 6 21 82

Ménagères qui comptez, qui aimez la variété, attention au choix et aux **prix si réduits** appliqués aux **confitures, fruits en compotes, légumes en grand choix** — en boîtes 1/2, 1/1, 2/1 dont la liste est affichée dans nos magasins — et nos vitrines
Zimmermann S.A.

A vendre pour cause de départ un **bateau** acajou, dix places, avec motogodille «Archimède», 7 H.P., en parfait état, ainsi qu'une « **Motobécane** » 500 cmc., super-sport. à l'état de neuf. Téléphone au 5 10 32.

NUSSGOLD s'obtient maintenant en 4 qualités



Avec Nussgold - cuisine exquise



Les garçons eux-mêmes le savent déjà: Radion lave plus blanc! L'épaisse mousse Radion a une efficacité extraordinaire et parfume exquieusement le linge. Plus de soucis au sujet des taches calcaires! Superflus les produits à rincer, blanchir, etc... Radion travaille de façon automatique et, grâce à son extrême douceur, se prête admirablement au lavage du linge fin. Radion est la lessive la plus utilisée de la Suisse. Faites-en l'essai, vous aussi, lors de votre prochaine lessive!

Les fabricants de machines à laver les plus connus recommandent Radion!



Radion lave plus blanc
et rend les effets de couleur plus lumineux

R. 48

10 ans de succès au service de la ménagère. C'est pourquoi vous avez intérêt à n'utiliser que **NEODRINE**. Le meilleur produit pour laver: cuisines, bols, carrelages, etc. Le grand paquet: Fr. 1.82

DROGUERIE Burkhalter St-Maurice & Neuchâtel



E. Charlet HORLOGERIE BIJOUTERIE (sous le Théâtre) NEUCHÂTEL

UN BRILLANT OU PIERRE COULEUR

En bonne qualité: **Culottes** pour bébés. Toiles imperméables pour lits et langes. Tout ce qu'il vous faut pour les soins des malades et bébés.

Reber SAINT-MAURICE 7 Timbres S.E.N.J. 5%

Il n'y a pas d'erreur, mais c'est toujours chez

Médailles G. Meyer

qu'on trouve les plus beaux meubles... et aux prix les plus bas. Retenez bien l'adresse: **SAINT-HONORÉ** et **SAINT-MAURICE** Arrangements de paiement sur demande

L'assurance vieillesse et survivants et ses répercussions sur le marché des capitaux

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Quelle est et sera l'influence de ces placements massifs? Les opinions divergent. Pour les uns, cet afflux d'argent tend à déséquilibrer complètement le marché des valeurs pupillaires en provoquant une baisse de l'intérêt, laquelle nécessitera une nouvelle augmentation du fonds de compensation, d'où l'obligation de faire des placements encore plus considérables, ce processus déterminant des difficultés croissantes pour l'A.V.S. comme pour les assurances privées et les prêteurs de capitaux d'une façon générale. La baisse du taux de l'intérêt, depuis près de deux ans, semble justifier leurs appréhensions.

Mais il faut dire aussi que l'abondance actuelle des capitaux n'est pas due uniquement aux placements de l'A.V.S., loin de là.

Les raisons en sont, théoriquement, dans cette constatation que les possibilités de placements se réduisent de plus en plus alors que les capitaux s'accumulent sans cesse, sous des formes multiples: fonds de bienfaisance des entreprises, développement des assurances sur la vie, A.V.S., cette épargne collective représentant un montant d'un milliard et demi à placer chaque année. La prospérité économique de ces dernières années a permis en outre l'augmentation des dividendes des sociétés anonymes, des bénéfices supplémentaires; des capitaux sont également devenus disponibles par suite de la forte contraction de nos importations (afflux d'or et de devises dans notre pays). Des capitaux étrangers sont venus se réfugier chez nous, attirés par la santé de notre monnaie, et des sommes importantes qui avaient été thésaurisées ont été mises en circulation. A cette abondance d'argent correspond une rarefaction des possibilités de placement: les émissions offertes au public se font de plus en plus rares, pour la bonne raison que les impôts élevés permettent aux pouvoirs publics d'équilibrer leur trésorerie. Pour le surplus, les sommes nécessaires sont empruntées directement à l'A.V.S. En outre, les remboursements d'emprunts publics ou privés ne font que s'accroître, alors que diminuent les besoins de crédit, consécutivement au ralentissement de l'activité industrielle.

Comme le déclarait dernièrement M. Speich, président du conseil d'administration de la Société de banque suisse, « la nécessité de freiner l'accroissement de cette liquidité s'im-

pose de plus en plus si nous voulons éviter de voir s'établir un taux du type 2 1/2 % pour les obligations de premier ordre et un rendement de 3 à 3 1/2 % pour les actions les mieux considérées. Un rendement aussi minime compromettrait la structure financière de toute une série d'institutions sociales, allant de l'A.V.S. jusqu'aux caisses de pensions privées et compagnies d'assurance sur la vie. En même temps, le goût à l'épargne diminuant, la formation de capitaux se trouverait entravée ».

Les remèdes à cette situation ne sont pas nombreux: l'exportation des capitaux, laquelle comporte des risques nombreux, le rétablissement du marché de l'or, la Banque nationale mettant une partie de son encaisse-or à la disposition des acheteurs, et, enfin, la modification du système de l'A.V.S. Mais la Banque nationale se refuse pour le moment à rétablir la libre circulation du métal jaune, et le Conseil fédéral, appuyé par le Conseil national, considère la révision de la loi sur l'assurance vieillesse comme « peu souhaitable », en déclarant notamment que le fonds de compensation « ne peut pas occasionner d'augmentation de la quantité de monnaie existante et qu'il ne crée pas non plus une liquidité pouvant avoir une influence sur le taux d'intérêt ».

Et pourtant, il faut bien constater que l'abondance des capitaux n'aurait pas pris chez nous des proportions aussi inquiétantes si, à l'épargne volontaire, n'était pas venue s'ajouter l'épargne forcée, si le fonds de compensation de l'A.V.S. n'était pas venu encore accroître les besoins de placement considérables.

Ne serait-il pas possible, dès lors, que pour contrebalancer l'influence du fonds sur le marché des capitaux, la Confédération et les autres corporations de droit public consolident leurs dettes flottantes? Comme l'écrivait le « Bulletin financier » en 1949, les remboursements d'emprunts fédéraux ont été couverts, pour 310 millions, par le placement de bons de Trésor et de réscriptions auprès des banques surtout. « Ces titres à court terme et aisément mobilisables auprès de la Banque nationale ont peut-être permis de soulager le marché de l'argent à court terme, mais ils n'ont contribué en aucune façon à résorber les capitaux cherchant un placement à moyen ou à long terme. Or ce sont surtout ces capitaux-là qui devraient être ré-

sorbés. Si la Confédération s'était procuré les 310 millions en question par l'émission d'obligations à moyen ou à long terme, une importante partie des 449 millions de capitaux amassés par le fonds de compensation en 1949 aurait été absorbée.

La baisse du taux de l'intérêt profite en premier lieu aux pouvoirs publics. C'est peut-être la raison pour laquelle on ne veut pas voir, en haut lieu, la gravité de la situation.

Pour rassurer les uns et pour répondre aux autres, le Conseil fédéral a présenté aux Chambres un rapport de quatre-vingt-dix pages dont notre correspondant de Berne a déjà souligné les passages principaux. Ce rapport a été ratifié par le Conseil national lors de sa dernière session par 112 voix sans opposition. La Chambre basse a donc admis le principe de ne pas s'atteler à une révision de la loi, comme plusieurs motions ou postulats le demandaient, « la durée d'application de l'A.V.S. étant trop courte pour permettre de tirer des conclusions ayant une portée lointaine ».

Par contre, avec le Conseil fédéral, la Chambre basse s'est prononcée pour une élévation de 50 % des limites de revenus donnant droit à la rente transitoire. Le cercle des bénéficiaires augmentera de ce fait de 25 % environ et la charge financière qui en résultera cette année pour l'A.V.S. est supputée à 27,6 millions, pour n'atteindre plus que 7,5 millions de francs en 1958.

Une autre proposition a été ratifiée en principe: celle demandant une prise en compte moins forte de la fortune. Cette augmentation de la fortune non imputable (denier de nécessité) serait portée de 3000 à 5000 fr. pour les célibataires, veuves ou divorcées, de 5000 à 8000 fr. pour les personnes mariées, et de 2000 à 3000 fr. pour les orphelins. Cette révision, dont les conséquences financières sont minimes, jointe à l'élévation des limites de revenus (voir ci-dessus) permettra l'augmentation des limites de fortune de 50 % environ pour l'octroi des rentes transitoires.

Le principe de ces améliorations ayant été accepté, le Conseil fédéral soumettra prochainement aux Chambres, après la ratification du Conseil des Etats, les projets de loi y relatifs, dans le but, en résumé, d'étendre quelque peu le cercle des ayants droit aux rentes transitoires.

J. H.

Nouvelles économiques et financières

Les nouveaux arrangements économiques entre la Suisse et l'Egypte

Comme on l'a déjà annoncé brièvement un nouvel accord économique a été conclu le 20 mars 1950 entre une délégation suisse et une délégation égyptienne. Cet accord vient d'être ratifié ces derniers jours par les deux gouvernements. Valable pour une année à compter du 1er avril 1950, il comprend un protocole commercial et un accord de paiement.

D'après les nouveaux arrangements, notre trafic commercial subira, dès maintenant un allègement en ce sens que nos livraisons de marchandises « essentielles » (machines, appareils et instruments, ouvrages métalliques, produits chimiques et pharmaceutiques) ne seront plus soumises en Suisse et en Egypte à aucune espèce de restriction quantitative. Les autres produits d'exportation suisses font l'objet de contingents, dont les uns atteignent les montants en vigueur jusqu'ici, les autres accusent une majoration. Des mesures ont été prises afin que ces contingents puissent être utilisés effectivement.

Dans le service des paiements, on note une innovation importante. L'exportateur suisse sera en effet payé à l'avance en livres égyptiennes qu'il pourra vendre en Suisse à un cours convenu librement. Il en sera de même — en tant qu'ils sont admis au transfert d'après la liste des paiements transférables — des avoirs en livres provenant d'exportations invisibles. Les livres égyptiennes obtenues de cette manière pourront en particulier, sauf quelques exceptions, être affectées par les importateurs de marchandises égyptiennes au règlement de leurs obligations. Des dispositions spéciales sont prévues pour le paiement du coton égyptien, du type « Carnac », ainsi que du riz, qui est vendu à un prix spécial fixé par le gouvernement égyptien.

Pendant une période transitoire d'un mois, c'est-à-dire jusqu'à fin avril 1950, les affaires de réciprocité (affaires liées) admises jusqu'ici pourront encore être exécutées dans la limite des contingents d'importation accordés par les services égyptiens compétents, indépendamment des nouvelles dispositions.

SUISSE

Nestlé Allmentana Company
Le bilan de la société, au 31 décembre 1949, examiné par le conseil d'administration dans sa séance du 4 avril, accuse un bénéfice de 11.231.165 fr. 11 qui est à la disposition de l'assemblée générale. Ce montant comprend: 9.228.213 francs solde du compte de profits et pertes pour l'exercice 1949; 862.366 fr. provenant du dividende déclaré en 1949 sur les actions de fondateurs d'Unilac, Inc. et 1.032.585 fr., solde du report à nouveau de 1949.

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale de distribuer un dividende de 10 fr. par action, comme l'année dernière, payable le 1er mai 1950. Report à nouveau: 2.969.118 fr.

Les recettes douanières du mois de mars
En mars dernier, les recettes douanières se sont élevées à 43 millions de francs, soit 4,5 millions de plus qu'en mars 1949. Au cours du premier trimestre 1950, les recettes douanières se chiffrent par 112 millions contre 107,4 millions en 1949.

Le produit de l'impôt sur le tabac destiné à l'assurance vieillesse est compris dans ces chiffres.

Résultats d'exploitation des P.T.T.

Les frais globaux étant de 516,4 (507,1 en 1948) millions de francs et les produits de 557,3 millions (547,9), le compte d'exploitation de l'administration des postes, télégraphes et téléphones se solde par un bénéfice de 40,9 millions de francs (40,8) résultant d'un bénéfice de 72,6 millions du service des télégraphes, téléphones et radio et d'un déficit de 31,7 millions du service des postes.

Au regard de l'année précédente, les frais d'exploitation de la poste ont augmenté, en tout, de 7,2 millions de francs. Les frais de personnel se sont accrus de 4 millions de francs, les dépenses pour locaux de service de 1,6 million et les frais de transport de 5,1 millions, alors que les autres dépenses ont diminué de 3,5 millions de francs. Les résultats d'exploitation, au contraire, n'ont augmenté que de 1,6 million de francs. Pour juger du déficit de la poste, il convient de considérer qu'un tiers des frais d'exploitation sont dus à la hausse des prix.

Les frais d'exploitation du service des télégraphes, téléphones et radio sont de 1,9 million de francs plus élevés que l'année précédente. Les résultats d'exploitation ont augmenté de 7,8 millions de francs, ceux des téléphones s'étant accrus de 8,7 millions, tandis que les recettes du télégraphe ont diminué de 1,8 million de francs.

Sur les 40,9 (30,4) millions de francs constituant le bénéfice net du compte de pertes et profits, 40 (30) millions de francs ont été versés à la caisse fédérale et le reste porté à compte nouveau.

Avoirs à l'étranger

Les crédits accordés depuis la guerre aux Etats étrangers s'élevaient, à la fin de 1949, à 620 millions de francs, montant de 62 millions inférieur à celui du début de l'année. Quant aux avances faites en raison de ces crédits, elles ont été ramenées de 612 à 319 millions. La diminution des avoirs à l'étranger est due principalement aux dévaluations intervenues en septembre 1949, la Confédération ayant fait mettre sur le marché, par l'intermédiaire de la Banque nationale, une quantité considérable de devises, notamment de livres anglaises et de francs français.

Monnaie fédérale

La Monnaie fédérale a frappé, pour la caisse de l'Etat, 18.174.265 pièces de monnaie d'une valeur de 2.627.150 francs, et, pour la Banque nationale, 10 millions de pièces d'or de 20 francs. En outre, elle a frappé pour le compte d'Etats étrangers 160 millions de pièces de monnaie et fabriqué, pour diverses organisations privées, 55.367 médailles d'or et d'argent.

Le bénéfice net en faveur de la Confédération résultant de ces travaux accessoires est de 1.200.000 francs en chiffres ronds.

Impôt sur la bière

Le dédit de bière a augmenté de 9,5 % comparativement à 1948. Les quantités écoulées pendant l'année commerciale 1948-1949 (du 1er octobre au 30 septembre) se sont élevées à 1,87 million d'hectolitres (1947-1948: 1,71) ou 89 % du dédit moyen des années d'avant-guerre 1935-1939.

Le produit net de l'impôt sur la bière a atteint 11,4 millions de francs (1048: 10,3). Les importations de bière ont légèrement progressé, tandis que les exportations ont fortement reculé.

Vers une amélioration des relations économiques avec l'Italie

L'Italie qui, par suite de l'évolution des échanges commerciaux et des crédits, obtenus durant la période des hostilités, se trouvait dans une position débitrice vis-à-vis de la Suisse, s'est efforcée constamment d'améliorer cette situation. En effet, les négociations entamées ces derniers temps, dans ce domaine, ont abouti à la conclusion de plusieurs accords entre les deux gouvernements.

Grâce à l'amical collaboration des deux parties contractantes et aux concessions obtenues de part et d'autre, le règlement des paiements sur lequel on est tombé

d'accord peut être considéré comme satisfaisant du point de vue de l'Etat créancier comme de l'Etat débiteur. L'amélioration de la situation économique de l'Italie a trouvé son expression dans le plan de remboursement adopté. Il y a lieu d'espérer que la solution de ce grave problème permettra de donner une nouvelle impulsion aux relations économiques entre les deux pays. A cette fin les deux parties contractantes entameront prochainement des négociations en vue de régler la question de la double imposition.

L'indice du coût de la vie à fin mars

L'indice suisse du coût de la vie, calculé par l'Office fédéral de l'Industrie, des arts et métiers et du travail, s'inscrivait à 216,8 (juin 1914 = 100) ou 158,0 (soit 1939 = 100) à fin mars 1950, en diminution de 0,2 % sur la fin du mois précédent. L'indice de l'alimentation s'établit à 222,6 ou 169,6 (-0,3 %), des baisses ont été relevées sur les œufs importés et la viande de porc, mais elles ont été partiellement contrebalancées par les hausses qui ont été enregistrées dans de nouvelles localités sur les pommes de terre et le pain bis. L'indice du logement et du loisir (seuven modus) s'établit à 167,8 ou 146,4 (-0,1 %), quant à l'indice de l'habillement et à l'indice du logement, ils sont repris à leurs chiffres les plus récents, soit donc 261,6 ou 218,0 et 185,5 ou 106,9.

RANCE

Le raffermissement du franc français

Du correspondant de l'Agence télégraphique suisse:

Le redressement du franc sur les places étrangères et la baisse des devises fortes sur le marché de Paris sont incontestablement le signe d'une amélioration certaine de la situation économique en France.

Cette amélioration que traduisent les statistiques et la pléthore de la production industrielle et agricole, n'a pas été seule à agir sur la monnaie. La politique pratiquée par M. Maurice Pécqueur y a puissamment aidé. Aujourd'hui, aucune limitation n'est imposée à l'introduction de billets.

Au lieu de nuire à la stabilité du franc cette politique libérale a eu l'effet contraire. Chaque augmentation du contingent autorisé a été accompagnée d'une hausse correspondante du change parallèle, lequel a rejoint aujourd'hui à peu de chose près la parité officielle.

Ce phénomène s'explique d'abord par un regain de confiance de l'étranger dans l'avenir de la France, ensuite et surtout par un accroissement de la demande en monnaie française. Tant que l'administration des finances a fait obstacle à l'entrée des billets français pour obliger les voyageurs et les touristes à échanger leurs devises au cours arbitraire du marché officiel, ceux-ci se procuraient l'argent dont ils avaient besoin pour leur séjour ou leurs affaires, au moyen de compensations privées, qui ne pouvaient avoir aucune incidence favorable sur les fluctuations du franc.

En donnant aux visiteurs l'opportunité de se munir de numéraires en petite quantité suffisante avant leur départ, M. Pécqueur a porté un coup aux transactions illicites, mais inévitables en l'occurrence, après avoir fait pression sur le marché dit libre de Paris, pour rapprocher toujours davantage le cours parallèle du cours officiel. Au fur et à mesure que l'écart entre eux se rétrécissait, la demande en billets hors de France se faisait plus forte, contribuant ainsi au repli des devises étrangères par rapport au franc français. La suppression totale de toutes les restrictions à l'entrée des billets de la Banque de France à la veille de la reprise du mouvement touristique ne pourrait que consolider le relèvement du franc.

Mais, comme le faisait remarquer M. C.-J. Gignoux dans « L'Epoque », cette hausse est plus spectaculaire qu'elle ne l'est. Elle pourra contribuer à favoriser l'émission du vaste emprunt prévu par le budget de 1950, mais elle n'a amélioré en rien le pouvoir d'achat de la monnaie à l'intérieur du pays.

L'auxiliaire de la bonne ménagère...



Le lait idéal

Produits Nestlé — produits de qualité



BEAU MANTEAU VAGUE

coupé dans un beau lainage fantaisie, col nouveau, tout doublé en crêpe de Chine

seulement **59.-**

Grands Magasins
AU SANS RIVAL
Maison d'ancienne renommée NEUCHÂTEL

Engrais Lonza
Nitropotassiques
Complets
marachers
Sels potassiques
Complets boriqués
Scories Thomas
Nitrate de soude
Nitrate
d'ammoniaque
Nitrate de chaux
Rognures de corne
Composto Lonza
Gros et détail



Vous recevrez
gratuitement
le 25me paquet de café,
en rapportant les cornets
vides aux Magasins Meier
S. A.

VEAU ROULÉ
avantageux
BOUCHERIE
R. Margot



Un élégant rempart contre vents et pluies...

...vous procure un « popeline » Excelsior

Toute la mode masculine marche à un rythme rapide vers le confort et l'élégance. Le manteau de pluie suit aussi cette directive. Voyez le « popeline » Excelsior avec sa ligne sportive et moderne. Simple, léger, élégant, on le « passe » en un rien, on le « boucle » facilement, il « habille » en protégeant.

BELLES SÉRIES

de popelines imperméables, teintées mode et pratiques. Doublés entièrement de mêmes tissus aux prix avantageux de :

Fr. 63.- et 85.-



Grand-rue 2 (angle rue de l'Hôpital)
NEUCHÂTEL

M. Dreyfus J. ZOSSO, succ.

CO-OP
vous offre de quoi apprêter

DE SUCCULENTS REPAS A PEU DE FRAIS!

| | |
|---|---|
| Spaghettis Napoli 500 g. Fr. -.98 | Graisse de coco CO-OP 500 g. Fr. 1.46 |
| Nouilles aux œufs frais U.S.C. 500 g. Fr. 1.10 Gala 500 g. Fr. 1.53 | Graisse CO-OP avec 10% de beurre 500 g. Fr. 2.08 |
| Cornettes aux œufs frais U.S.C. 500 g. Fr. 1.10 Gala 500 g. Fr. 1.53 | Graisse CO-OP avec 20% de beurre 500 g. Fr. 2.55 |

Avec ristourne!

**COOPÉRATIVES
ET SOCIÉTÉS DE CONSOMMATION**
neuchâteloises et jurassiennes



LAPINS
frais du pays
Fr. 3.20 le ½ kg.
LAPINS
de garenne
sans tête ni pattes
Fr. 2.- le ½ kg.

LEHNHERR
Comestibles
TRESOR 4

CUIRS
A. Frost
ET PEaux
Chavannes 4
Toutes fournitures
pour chaussures

Pour
**l'auto
le voyage
le pique-nique
la montagne
la plage**

COUVERTURES DE VOYAGE
à partir de 18.50

Guye-Rosselet
MAROQUINIER
Rue de la Treille - NEUCHÂTEL



FLOKY, tout en lavant mieux,
des gorges coupe l'appétit!
FR. 1.90
SEUL FABRICANT:
SAVONNERIE DE VILLENEUVE (VAUD) *seulement*

Ménagères ! Attention !
Il sera vendu
aujourd'hui de la viande
d'une pièce de gros bétail
de première qualité

BOUILLI . . . le ½ kg. **1.75**
ROTI le ½ kg. **2.25**

**BOUCHERIE
BERGER-HACHEN**

Vous ferez
des économies
en achetant vos produits
pour les nettoyages de
printemps dans les Ma-
gasins Meier S. A.



Dès le 12 avril
rabais de 20 %
sur les
articles
de Pâques
façonnés
en chocolat, massepain
Zimmermann S.A.
110me année

La bonne
**charcuterie
mélangée**
à la boucherie
KOHLI
Vauseyon
Tél. 5 21 87

Tous les disques
et accessoires
de gramophones
aux meilleures
conditions
Toutes les nouveautés
La maison qui s'impose !
**ACCORDEONS
MUSIQUE**
M. JEANNERET
Tél. 5 14 66
NEUCHÂTEL
Magasin Seyon 28



du plus petit jusqu'au plus grand,
du successeur au commandant...

SHIP-BOY
Feutre tous coloris
14.50

La Nouveauté
AU LOUVRE
NEUCHÂTEL



Un superbe

MANTEAU

vague

en lainage diagonale uni, manches raglan
entièrement doublé,
teintes nouvelles,

seulement

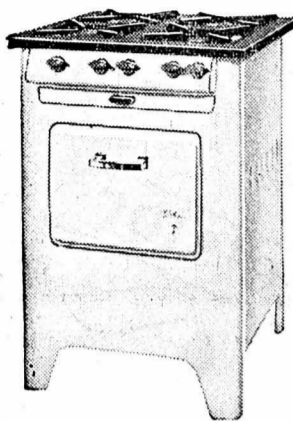
89.-

Grands magasins

AU Armouris
NEUCHÂTEL

Seules les
BANANES

avec l'étiquette bleue sont les véritables



Une occasion à saisir!

Lors de l'achat d'une de nos magnifiques cuisinières à gaz

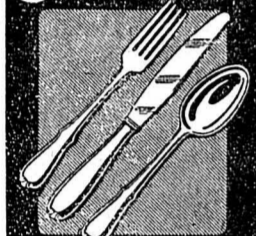
« Soleure »

nous reprenons votre ancien réchaud ou cuisinière à gaz pour

Fr. 50.-

H. BAILLOD & A.
NEUCHÂTEL

Couverts



chez le *Spécialiste*
SOLLBERGER & C°
PLAGE DU MARCHÉ - NEUCHÂTEL

qualité et bon goût
les meilleures marques,
argenté au 1er titre

Boucherie
Charcuterie **Rohrer**
Tél. 5 28 05
Hôpital 15, Neuchâtel

Samedi, grande vente de
Bœuf à rôtir et bouillir
PORC
la viande la plus avantageuse

Studio

Le nouvel événement cinématographique. Un film somptueux entièrement réalisé sur les lieux mêmes de l'action dans cette Italie vibrante de passion et tout imprégnée de son glorieux passé.

Une œuvre puissante et dramatique aux scènes d'un réalisme et d'une beauté inoubliables

Echec à Borgia

Réalisation de Henry KING d'après le roman de S. SHELLABERGER



« Je connais le démon qui vous habite, vous aimez comme vous vivez, éperduement... et sans regrets. »

Tyrone POWER

dans le rôle d'Orsani, celui qui osa braver le despote

Le génial

Orson WELLES

magistral dans le rôle de BORGIA

La délicieuse et sculpturale

Wanda HENDRIX

dans le rôle de CAMILLA

AMOUR, AVENTURES, VOLUPTÉ, HAINE!

Une intrigue dramatique dans le cadre de l'Italie des Borgia

PARLÉ FRANÇAIS



Téléphone 5 30 00

Matinées à 14 h. 45 : samedi et dimanche — Matinée à 15 h. : jeudi
Matinées à prix réduits : samedi et jeudi

Les places retenues et non retirées à 20 h. 30 ne sont plus garanties

SAMEDI et DIMANCHE à 17 h. 30
MERCREDI, à 15 h.

Une comédie musicale follement gaie où l'amour — mais aussi l'humour, règnent en maîtres absolus, et qui s'intitule :

TOMBÉ DU CIEL

avec Claude DAUPHIN, Jacqueline GAUTHIER, etc.

Ne grondez pas... car vous avez

WEGA liquid polish
la fameuse cire liquide pour y remédier

Grâce au vaporisateur, l'encastique se laisse facilement étendre et la répartition avec un chiffon et la brosse à récurer est tout aussi aisée. La crasse se dépose immédiatement sur l'étoffe.

Il va de soi que les planchers très encrassés doivent être frottés plus vigoureusement et qu'il faut alors changer régulièrement de chiffon. Dès qu'il est sec, le parquet peut être « bloqué ».

Pour des surfaces délavées et dans les cas où l'on préfère obtenir un brillant maximum plutôt que procéder à un nettoyage, il est recommandé d'employer WEGA-Wax-Polish, beaucoup plus riche en cires dures.

Fabricant: A. SUTTER, Münchwilen/Tg.

Hôtel de la Balance
sous la Vue-des-Alpes

SAMEDI 15 AVRIL

Souper tripes et grillade

Service d'auto postale spécial
Tél. 7 12 94 Se recommande : R. PERRIN



EGOLE BENEDICT
Neuchâtel

Cours spéciaux pour demi-pensionnaires et personnel de maison
Début du trimestre : lundi 24 avril à raison de 2 à 4 après-midi par semaine Français, anglais; sténographie, dactylographie et comptabilité en allemand

Cours du soir
Nouveaux cours de langues et de branches commerciales à partir du lundi 17 avril Plusieurs degrés - petits groupes Un soir par semaine

GAIN ACCESSOIRE

pour dames, demoiselles ou messieurs en procurant des adresses à maison renommée. Adresser offres écrites à R. B. 232 au bureau de la Feuille d'avis.

Avant notre départ de la Dame, nous désirons remercier tous nos amis et clients qui nous ont si souvent témoigné leur sympathie. Notre nouvelle adresse sera à partir du 24 avril :

Hôtel de la Couronne
Le Quartier
La Chaux-du-Milieu
FAMILLE ANDRÉ CORNU

Armée du salut - Ecluse 20
LUNDI 17 AVRIL à 20 heures

SOIRÉE ANGLO-SUISSE

La Brigade de Jeunesse
de Calford-Londres

AU PROGRAMME : Présentations musicales
Chants mimés - Tambourin - Solo
Cornet - Euphonium - Piano
Démonstration (en costume)
Un lien enserre le monde

Entrée : 80 c. Invitation cordiale.

RÉOUVERTURE

15 avril

du restaurant Martin-Pêcheur

PLAGE NEUCHÂTEL-MONRUZ

Tous les jours de 9 h. à minuit

Se recommande : H. SORG, chef cuisinier
Tél. 5 28 54

Leçons privées

Français, allemand, espagnol
Comptabilité, arithmétique commerciale
AIDE ET CONSEILS PSYCHOLOGIQUES
pour les études et le travail professionnel
J. MATTHEY, docteur ès sciences commerciales et économiques, Louis-Favre 1, tél. 5 18 34

BLEUE, Groupe est

Dimanche 16 avril, 14 h. 30
au collège de CORNAUX

RÉUNION

présidée par le pasteur A. Gretillat de Saint-Aubin
Invitation cordiale à tous LE COMITÉ
(De Neuchâtel, billet collectif, rendez-vous 14 heures précises devant la gare, retour à 18 heures)



Nussella

Graisse alimentaire végétale pour cuire, faire et rôtir, composée de graisse, d'huile d'olive et de tournesol.

KLASI, ÉTABLISSEMENTS NUXO S.A., RAPPERSWIL
EN VENTE DANS LES BONNES MAISONS DE PRODUITS DIÉTÉTIQUES ET D'ALIMENTATION

DERNIÈRES DÉPÊCHES DE LA NUIT

A l'occasion du jugement de deux employés accusés de haute trahison et d'espionnage

La Tchécoslovaquie fait le procès du service d'information américain

L'attaché de presse des Etats-Unis à Prague directement mis en cause

PRAGUE, 13 (A.F.P.) — Le procès « du service d'information américain » s'est ouvert jeudi matin devant le tribunal d'Etat de Prague.

L'acte d'accusation

PRAGUE, 13 (A.F.P.) — L'acte d'accusation qui a été lu jeudi matin devant le tribunal d'Etat de Prague fait le procès « du service d'information américain ». Il met directement en cause M. Kolarek, attaché de presse des Etats-Unis qui est accusé d'une activité systématiquement hostile.

Le document fait grief aux accusés d'avoir fourni à M. Kolarek et dehors de leurs travaux de traduction, des renseignements qui constituaient des secrets d'Etat, devenant ainsi des éléments du service d'espionnage de l'ambassade américaine.

L'interrogatoire des accusés
Le premier accusé interrogé est Mlle Kacerovska, âgée de 23 ans. Outre son activité au service d'information des Etats-Unis, il lui est reproché d'avoir été de 1946 à 1949 la secrétaire de M. Gottfried Liast, alors correspondant du « Times », qui dut quitter la Tchécoslovaquie l'an dernier pour son attitude inamicale.

Le procès s'est poursuivi par l'interrogatoire du principal inculpé, M. Libomir Ellsner. Celui-ci plaide « partiellement coupable », c'est-à-dire qu'il a reconnu avoir participé à la rédaction et à la diffusion du bulletin du service américain, et notamment à la partie annexée de ce service dans laquelle étaient incluses des informations qui tombaient sous le coup de la loi.

Mais M. Ellsner a refusé de se reconnaître coupable d'espionnage. L'accusé a mis presque constamment en cause M. Kolarek, attaché de presse américain dont il a déclaré qu'il était le chef des émissions « La voix de l'Amérique » pour la Tchécoslovaquie et qu'à ce titre il donnait à la radio américaine des informations « mensongères ».

Le déchargement des armes américaines s'est effectué dans le calme à Cherbourg

CHERBOURG, 13 (A.F.P.) — Les opérations de débarquement de matériel militaire livré au titre du P.A.M. et transporté par l'« American Importer » ont commencé jeudi matin à 7 heures dans le plus grand calme à la gare maritime de Cherbourg. Les accès de la gare maritime étaient étroitement surveillés par des forces importantes de police et d'infanterie.

« Grève à sanglots » suivie de lock-out chez Lancia à Turin et à Bolzano

ROME, 13. — Du correspondant de l'Agence télégraphique suisse : La Société « Lancia », pour la construction d'automobiles qui occupe, dans ses établissements de Turin et de Bolzano, 7500 ouvriers, a pris une sévère mesure. Elle a notifié une suspension de travail pour une durée indéterminée à 1500 ouvriers turinois occupés à la fabrication de camions lourds et à 2000 ouvriers de ses ateliers de Bolzano. Il s'agit là d'une réponse à l'agitation qui durait depuis plus de 50 jours.

La situation était devenue intenable pour la « Lancia », les travailleurs des ateliers où l'on n'avait pas formellement fait la grève réclamaient leurs salaires, tandis qu'ils n'avaient fait qu'acquiescer à la « Lancia » s'étaient fort tendues à la suite du licenciement de deux ouvriers, tenus pour des agitateurs responsables de la grève.

« Grève à sanglots » suivie de lock-out chez Lancia à Turin et à Bolzano

La situation était devenue intenable pour la « Lancia », les travailleurs des ateliers où l'on n'avait pas formellement fait la grève réclamaient leurs salaires, tandis qu'ils n'avaient fait qu'acquiescer à la « Lancia » s'étaient fort tendues à la suite du licenciement de deux ouvriers, tenus pour des agitateurs responsables de la grève.

Un de ces rares techniciens qui soulèvent l'enthousiasme et développent l'affection et le sentiment; c'est un divertissement magnifique qu'aurait recommandé la Commission scolaire

Un de ces rares techniciens qui soulèvent l'enthousiasme et développent l'affection et le sentiment; c'est un divertissement magnifique qu'aurait recommandé la Commission scolaire

Le réquisitoire

Le procureur a ensuite commenté son réquisitoire. Les deux accusés n'ont pas été l'objet principal du réquisitoire du procureur pour lequel M. Kolarek, attaché de presse américain, le service d'information qu'il dirige et la politique américaine dans son ensemble sont en fait les véritables accusés. Dans ses conclusions, le procureur a déclaré que sans l'aide d'individus comme les accusés Ellsner et Kacerovska, la propagande américaine ne parviendrait pas à ses buts, et a demandé à la Cour de ne pas oublier que « l'activité de ces deux personnes était à l'arrière-plan de la lutte de deux mondes et qu'une sentence juste contribuerait à la paix désirée par le peuple tchécoslovaque ».

Les plaidoiries
Dans leurs plaidoiries, les avocats des accusés ont souligné que leurs clients n'avaient été que des instruments entre les mains de M. Kolarek, qu'ils avaient manifesté leur repentir et ont demandé qu'une peine légère leur soit appliquée.

Le verdict a été rendu à 20 heures. Ellsner a été condamné à 18 ans de travaux forcés et Kacerovska à 15 ans de la même peine. Outre les peines de traitement, les employés qui leur ont été infligés, les employés du service d'information sont condamnés à 10.000 couronnes d'amende, à la confiscation de leurs biens et à la privation de leurs droits civiques pour 10 ans.

« Grève à sanglots » suivie de lock-out chez Lancia à Turin et à Bolzano

ROME, 13. — Du correspondant de l'Agence télégraphique suisse : La Société « Lancia », pour la construction d'automobiles qui occupe, dans ses établissements de Turin et de Bolzano, 7500 ouvriers, a pris une sévère mesure. Elle a notifié une suspension de travail pour une durée indéterminée à 1500 ouvriers turinois occupés à la fabrication de camions lourds et à 2000 ouvriers de ses ateliers de Bolzano. Il s'agit là d'une réponse à l'agitation qui durait depuis plus de 50 jours.

La situation était devenue intenable pour la « Lancia », les travailleurs des ateliers où l'on n'avait pas formellement fait la grève réclamaient leurs salaires, tandis qu'ils n'avaient fait qu'acquiescer à la « Lancia » s'étaient fort tendues à la suite du licenciement de deux ouvriers, tenus pour des agitateurs responsables de la grève.

« Grève à sanglots » suivie de lock-out chez Lancia à Turin et à Bolzano

ROME, 13. — Du correspondant de l'Agence télégraphique suisse : La Société « Lancia », pour la construction d'automobiles qui occupe, dans ses établissements de Turin et de Bolzano, 7500 ouvriers, a pris une sévère mesure. Elle a notifié une suspension de travail pour une durée indéterminée à 1500 ouvriers turinois occupés à la fabrication de camions lourds et à 2000 ouvriers de ses ateliers de Bolzano. Il s'agit là d'une réponse à l'agitation qui durait depuis plus de 50 jours.

La situation était devenue intenable pour la « Lancia », les travailleurs des ateliers où l'on n'avait pas formellement fait la grève réclamaient leurs salaires, tandis qu'ils n'avaient fait qu'acquiescer à la « Lancia » s'étaient fort tendues à la suite du licenciement de deux ouvriers, tenus pour des agitateurs responsables de la grève.

« Grève à sanglots » suivie de lock-out chez Lancia à Turin et à Bolzano

ROME, 13. — Du correspondant de l'Agence télégraphique suisse : La Société « Lancia », pour la construction d'automobiles qui occupe, dans ses établissements de Turin et de Bolzano, 7500 ouvriers, a pris une sévère mesure. Elle a notifié une suspension de travail pour une durée indéterminée à 1500 ouvriers turinois occupés à la fabrication de camions lourds et à 2000 ouvriers de ses ateliers de Bolzano. Il s'agit là d'une réponse à l'agitation qui durait depuis plus de 50 jours.

La situation était devenue intenable pour la « Lancia », les travailleurs des ateliers où l'on n'avait pas formellement fait la grève réclamaient leurs salaires, tandis qu'ils n'avaient fait qu'acquiescer à la « Lancia » s'étaient fort tendues à la suite du licenciement de deux ouvriers, tenus pour des agitateurs responsables de la grève.

« Grève à sanglots » suivie de lock-out chez Lancia à Turin et à Bolzano

La situation en Indonésie

Le président Soekarno lance l'ordre d'attaque contre les rebelles de Macassar

DJAKARTA, 13 (A.F.P.) — Le président Soekarno a lancé l'ordre d'attaque contre les rebelles de Macassar.

Les difficultés de l'opération
DJAKARTA, 13 (A.F.P.) — Selon des sources militaires autorisées, les forces indonésiennes ne peuvent pas espérer porter un coup sensible aux rebelles de Macassar avant quatre ou cinq jours sans risquer des revers catastrophiques dus au déclenchement d'opérations hâtivement préparées. On souligne en effet, que tandis que les troupes d'Abdul Aziz sont principalement composées d'éléments de l'armée indo-néerlandaise bien armés, bien entraînés, disposant d'automitrailleuses, d'armes automatiques, d'abondants moyens de transport, les troupes indonésiennes ne sont en aucune façon entraînées à des opérations amphibies.

L'Allemagne de l'est résolue à « exterminer les saboteurs comme des chiens galeux »

BERLIN, 13 (Reuter). — Différents journaux de la zone est de l'Allemagne publient jeudi un « avertissement officiel aux saboteurs », dans lequel il est notamment spécifié que la République de l'Allemagne de l'est est résolue à exterminer les saboteurs, comme des chiens galeux. Dans la dite déclaration, publiée par tous les grands journaux, on lit encore ce qui suit :

« L'Intelligence Service britannique et d'autres organisations étrangères d'espionnage sont en train de préparer des actes de sabotage contre l'économie de la République démocratique allemande. Ceux qui forment ces plans ou qui en facilitent la mise au point sont des criminels. Les agents ennemis seront traités sans aucun égard ».

« Grève à sanglots » suivie de lock-out chez Lancia à Turin et à Bolzano

ROME, 13. — Du correspondant de l'Agence télégraphique suisse : La Société « Lancia », pour la construction d'automobiles qui occupe, dans ses établissements de Turin et de Bolzano, 7500 ouvriers, a pris une sévère mesure. Elle a notifié une suspension de travail pour une durée indéterminée à 1500 ouvriers turinois occupés à la fabrication de camions lourds et à 2000 ouvriers de ses ateliers de Bolzano. Il s'agit là d'une réponse à l'agitation qui durait depuis plus de 50 jours.

La situation était devenue intenable pour la « Lancia », les travailleurs des ateliers où l'on n'avait pas formellement fait la grève réclamaient leurs salaires, tandis qu'ils n'avaient fait qu'acquiescer à la « Lancia » s'étaient fort tendues à la suite du licenciement de deux ouvriers, tenus pour des agitateurs responsables de la grève.

« Grève à sanglots » suivie de lock-out chez Lancia à Turin et à Bolzano

ROME, 13. — Du correspondant de l'Agence télégraphique suisse : La Société « Lancia », pour la construction d'automobiles qui occupe, dans ses établissements de Turin et de Bolzano, 7500 ouvriers, a pris une sévère mesure. Elle a notifié une suspension de travail pour une durée indéterminée à 1500 ouvriers turinois occupés à la fabrication de camions lourds et à 2000 ouvriers de ses ateliers de Bolzano. Il s'agit là d'une réponse à l'agitation qui durait depuis plus de 50 jours.

La situation était devenue intenable pour la « Lancia », les travailleurs des ateliers où l'on n'avait pas formellement fait la grève réclamaient leurs salaires, tandis qu'ils n'avaient fait qu'acquiescer à la « Lancia » s'étaient fort tendues à la suite du licenciement de deux ouvriers, tenus pour des agitateurs responsables de la grève.

« Grève à sanglots » suivie de lock-out chez Lancia à Turin et à Bolzano

Incendie monstre au Japon

Plus de mille maisons détruites par le feu

TOKIO, 13 (A.F.P.) — Plus de mille maisons ont été détruites jeudi par un incendie monstre, à Atami, station estivale à 90 km. de Tokio. Il y a plus de 50,000 sinistrés, soit un sixième de la population.

Une cigarette mal éteinte aurait provoqué la catastrophe
TOKIO, 13 (A.F.P.) — Tout le centre d'Atami a été détruit par l'incendie qui a éclaté dans cette ville en fin d'après-midi. La cause des pompiers, le maire, le tribunal, la poste, plusieurs hôtels ont été brûlés. Le feu, qu'un vent violent — soufflant à 15 mètres secondes — attisait, a fait rage pendant près de six heures.

Un programme américain pour combattre une offensive éventuelle de Staline

NEW-HAVEN (Connecticut), 14 (Reuter). — M. William Bullitt, ancien ambassadeur des Etats-Unis à Moscou, a présenté devant une assemblée des étudiants de l'Université de Yale, un programme de politique extérieure en neuf points en vue de combattre une offensive éventuelle de Staline. Il a affirmé qu'il ne pourrait y avoir aucune paix sur la terre tant que le peuple russe et les peuples satellites de l'U.R.S.S. seraient dirigés par des hommes qui préfèrent une doctrine criminelle à l'amour du prochain. Dans le sens technique du terme, les Américains ne sont pas en guerre, mais ils devraient vivre et travailler comme s'il y avait conflit, pour inciter Staline à la retenue.

« Grève à sanglots » suivie de lock-out chez Lancia à Turin et à Bolzano

ROME, 13. — Du correspondant de l'Agence télégraphique suisse : La Société « Lancia », pour la construction d'automobiles qui occupe, dans ses établissements de Turin et de Bolzano, 7500 ouvriers, a pris une sévère mesure. Elle a notifié une suspension de travail pour une durée indéterminée à 1500 ouvriers turinois occupés à la fabrication de camions lourds et à 2000 ouvriers de ses ateliers de Bolzano. Il s'agit là d'une réponse à l'agitation qui durait depuis plus de 50 jours.

La situation était devenue intenable pour la « Lancia », les travailleurs des ateliers où l'on n'avait pas formellement fait la grève réclamaient leurs salaires, tandis qu'ils n'avaient fait qu'acquiescer à la « Lancia » s'étaient fort tendues à la suite du licenciement de deux ouvriers, tenus pour des agitateurs responsables de la grève.

« Grève à sanglots » suivie de lock-out chez Lancia à Turin et à Bolzano

ROME, 13. — Du correspondant de l'Agence télégraphique suisse : La Société « Lancia », pour la construction d'automobiles qui occupe, dans ses établissements de Turin et de Bolzano, 7500 ouvriers, a pris une sévère mesure. Elle a notifié une suspension de travail pour une durée indéterminée à 1500 ouvriers turinois occupés à la fabrication de camions lourds et à 2000 ouvriers de ses ateliers de Bolzano. Il s'agit là d'une réponse à l'agitation qui durait depuis plus de 50 jours.

La situation était devenue intenable pour la « Lancia », les travailleurs des ateliers où l'on n'avait pas formellement fait la grève réclamaient leurs salaires, tandis qu'ils n'avaient fait qu'acquiescer à la « Lancia » s'étaient fort tendues à la suite du licenciement de deux ouvriers, tenus pour des agitateurs responsables de la grève.

« Grève à sanglots » suivie de lock-out chez Lancia à Turin et à Bolzano

ROME, 13. — Du correspondant de l'Agence télégraphique suisse : La Société « Lancia », pour la construction d'automobiles qui occupe, dans ses établissements de Turin et de Bolzano, 7500 ouvriers, a pris une sévère mesure. Elle a notifié une suspension de travail pour une durée indéterminée à 1500 ouvriers turinois occupés à la fabrication de camions lourds et à 2000 ouvriers de ses ateliers de Bolzano. Il s'agit là d'une réponse à l'agitation qui durait depuis plus de 50 jours.

La situation était devenue intenable pour la « Lancia », les travailleurs des ateliers où l'on n'avait pas formellement fait la grève réclamaient leurs salaires, tandis qu'ils n'avaient fait qu'acquiescer à la « Lancia » s'étaient fort tendues à la suite du licenciement de deux ouvriers, tenus pour des agitateurs responsables de la grève.

« Grève à sanglots » suivie de lock-out chez Lancia à Turin et à Bolzano

ROME, 13. — Du correspondant de l'Agence télégraphique suisse : La Société « Lancia », pour la construction d'automobiles qui occupe, dans ses établissements de Turin et de Bolzano, 7500 ouvriers, a pris une sévère mesure. Elle a notifié une suspension de travail pour une durée indéterminée à 1500 ouvriers turinois occupés à la fabrication de camions lourds et à 2000 ouvriers de ses ateliers de Bolzano. Il s'agit là d'une réponse à l'agitation qui durait depuis plus de 50 jours.

A LA RECHERCHE DU « PRIVATEER » Un vapeur allemand aperçu les débris d'un avion dans la Baltique

STOCKHOLM, 13 (Reuter). — Le vapeur allemand « Juno », jaugéant 750 tonnes, a aperçu dimanche au début de l'après-midi, dans la Baltique, à 90 milles au nord-est de Bornholm, les débris d'un avion ainsi qu'un certain nombre de boîtes de biscuits. Comme il n'avait pas d'installation de radio à bord, l'équipage n'a pu annoncer ces faits que jeudi, après être entré dans le port d'Alfredshem, dans le nord de la Suède.

Les recherches continuent
WIESBADEN, 13 (Reuter). — Quatorze appareils américains ont pris part jeudi matin aux recherches en vue de retrouver le bombardier de la marine américaine, disparu depuis samedi avec 10 hommes à bord.

« Grève à sanglots » suivie de lock-out chez Lancia à Turin et à Bolzano

ROME, 13. — Du correspondant de l'Agence télégraphique suisse : La Société « Lancia », pour la construction d'automobiles qui occupe, dans ses établissements de Turin et de Bolzano, 7500 ouvriers, a pris une sévère mesure. Elle a notifié une suspension de travail pour une durée indéterminée à 1500 ouvriers turinois occupés à la fabrication de camions lourds et à 2000 ouvriers de ses ateliers de Bolzano. Il s'agit là d'une réponse à l'agitation qui durait depuis plus de 50 jours.

La situation était devenue intenable pour la « Lancia », les travailleurs des ateliers où l'on n'avait pas formellement fait la grève réclamaient leurs salaires, tandis qu'ils n'avaient fait qu'acquiescer à la « Lancia » s'étaient fort tendues à la suite du licenciement de deux ouvriers, tenus pour des agitateurs responsables de la grève.

« Grève à sanglots » suivie de lock-out chez Lancia à Turin et à Bolzano

ROME, 13. — Du correspondant de l'Agence télégraphique suisse : La Société « Lancia », pour la construction d'automobiles qui occupe, dans ses établissements de Turin et de Bolzano, 7500 ouvriers, a pris une sévère mesure. Elle a notifié une suspension de travail pour une durée indéterminée à 1500 ouvriers turinois occupés à la fabrication de camions lourds et à 2000 ouvriers de ses ateliers de Bolzano. Il s'agit là d'une réponse à l'agitation qui durait depuis plus de 50 jours.

La situation était devenue intenable pour la « Lancia », les travailleurs des ateliers où l'on n'avait pas formellement fait la grève réclamaient leurs salaires, tandis qu'ils n'avaient fait qu'acquiescer à la « Lancia » s'étaient fort tendues à la suite du licenciement de deux ouvriers, tenus pour des agitateurs responsables de la grève.

« Grève à sanglots » suivie de lock-out chez Lancia à Turin et à Bolzano

ROME, 13. — Du correspondant de l'Agence télégraphique suisse : La Société « Lancia », pour la construction d'automobiles qui occupe, dans ses établissements de Turin et de Bolzano, 7500 ouvriers, a pris une sévère mesure. Elle a notifié une suspension de travail pour une durée indéterminée à 1500 ouvriers turinois occupés à la fabrication de camions lourds et à 2000 ouvriers de ses ateliers de Bolzano. Il s'agit là d'une réponse à l'agitation qui durait depuis plus de 50 jours.

La situation était devenue intenable pour la « Lancia », les travailleurs des ateliers où l'on n'avait pas formellement fait la grève réclamaient leurs salaires, tandis qu'ils n'avaient fait qu'acquiescer à la « Lancia » s'étaient fort tendues à la suite du licenciement de deux ouvriers, tenus pour des agitateurs responsables de la grève.

« Grève à sanglots » suivie de lock-out chez Lancia à Turin et à Bolzano

ROME, 13. — Du correspondant de l'Agence télégraphique suisse : La Société « Lancia », pour la construction d'automobiles qui occupe, dans ses établissements de Turin et de Bolzano, 7500 ouvriers, a pris une sévère mesure. Elle a notifié une suspension de travail pour une durée indéterminée à 1500 ouvriers turinois occupés à la fabrication de camions lourds et à 2000 ouvriers de ses ateliers de Bolzano. Il s'agit là d'une réponse à l'agitation qui durait depuis plus de 50 jours.

La situation était devenue intenable pour la « Lancia », les travailleurs des ateliers où l'on n'avait pas formellement fait la grève réclamaient leurs salaires, tandis qu'ils n'avaient fait qu'acquiescer à la « Lancia » s'étaient fort tendues à la suite du licenciement de deux ouvriers, tenus pour des agitateurs responsables de la grève.

« Grève à sanglots » suivie de lock-out chez Lancia à Turin et à Bolzano

Yehudi Menuhin protégé par la police à Tel-Aviv

TEL-AVIV, 13. — Le plus grand nombre d'agents de police qui aient jamais été mobilisés pour assurer la sécurité d'une personnalité non politique, ont pris des mesures pour garantir l'ordre, lors du premier concert du violoniste Yehudi Menuhin, à Tel-Aviv.

« Grève à sanglots » suivie de lock-out chez Lancia à Turin et à Bolzano

ROME, 13. — Du correspondant de l'Agence télégraphique suisse : La Société « Lancia », pour la construction d'automobiles qui occupe, dans ses établissements de Turin et de Bolzano, 7500 ouvriers, a pris une sévère mesure. Elle a notifié une suspension de travail pour une durée indéterminée à 1500 ouvriers turinois occupés à la fabrication de camions lourds et à 2000 ouvriers de ses ateliers de Bolzano. Il s'agit là d'une réponse à l'agitation qui durait depuis plus de 50 jours.

La situation était devenue intenable pour la « Lancia », les travailleurs des ateliers où l'on n'avait pas formellement fait la grève réclamaient leurs salaires, tandis qu'ils n'avaient fait qu'acquiescer à la « Lancia » s'étaient fort tendues à la suite du licenciement de deux ouvriers, tenus pour des agitateurs responsables de la grève.

« Grève à sanglots » suivie de lock-out chez Lancia à Turin et à Bolzano

ROME, 13. — Du correspondant de l'Agence télégraphique suisse : La Société « Lancia », pour la construction d'automobiles qui occupe, dans ses établissements de Turin et de Bolzano, 7500 ouvriers, a pris une sévère mesure. Elle a notifié une suspension de travail pour une durée indéterminée à 1500 ouvriers turinois occupés à la fabrication de camions lourds et à 2000 ouvriers de ses ateliers de Bolzano. Il s'agit là d'une réponse à l'agitation qui durait depuis plus de 50 jours.

La situation était devenue intenable pour la « Lancia », les travailleurs des ateliers où l'on n'avait pas formellement fait la grève réclamaient leurs salaires, tandis qu'ils n'avaient fait qu'acquiescer à la « Lancia » s'étaient fort tendues à la suite du licenciement de deux ouvriers, tenus pour des agitateurs responsables de la grève.

« Grève à sanglots » suivie de lock-out chez Lancia à Turin et à Bolzano

ROME, 13. — Du correspondant de l'Agence télégraphique suisse : La Société « Lancia », pour la construction d'automobiles qui occupe, dans ses établissements de Turin et de Bolzano, 7500 ouvriers, a pris une sévère mesure. Elle a notifié une suspension de travail pour une durée indéterminée à 1500 ouvriers turinois occupés à la fabrication de camions lourds et à 2000 ouvriers de ses ateliers de Bolzano. Il s'agit là d'une réponse à l'agitation qui durait depuis plus de 50 jours.

La situation était devenue intenable pour la « Lancia », les travailleurs des ateliers où l'on n'avait pas formellement fait la grève réclamaient leurs salaires, tandis qu'ils n'avaient fait qu'acquiescer à la « Lancia » s'étaient fort tendues à la suite du licenciement de deux ouvriers, tenus pour des agitateurs responsables de la grève.

« Grève à sanglots » suivie de lock-out chez Lancia à Turin et à Bolzano

ROME, 13. — Du correspondant de l'Agence télégraphique suisse : La Société « Lancia », pour la construction d'automobiles qui occupe, dans ses établissements de Turin et de Bolzano, 7500 ouvriers, a pris une sévère mesure. Elle a notifié une suspension de travail pour une durée indéterminée à 1500 ouvriers turinois occupés à la fabrication de camions lourds et à 2000 ouvriers de ses ateliers de Bolzano. Il s'agit là d'une réponse à l'agitation qui durait depuis plus de 50 jours.

La situation était devenue intenable pour la « Lancia », les travailleurs des ateliers où l'on n'avait pas formellement fait la grève réclamaient leurs salaires, tandis qu'ils n'avaient fait qu'acquiescer à la « Lancia » s'étaient fort tendues à la suite du licenciement de deux ouvriers, tenus pour des agitateurs responsables de la grève.

« Grève à sanglots » suivie de lock-out chez Lancia à Turin et à Bolzano

ROME, 13. — Du correspondant de l'Agence télégraphique suisse : La Société « Lancia », pour la construction d'automobiles qui occupe, dans ses établissements de Turin et de Bolzano, 7500 ouvriers, a pris une sévère mesure. Elle a notifié une suspension de travail pour une durée indéterminée à 1500 ouvriers turinois occupés à la fabrication de camions lourds et à 2000 ouvriers de ses ateliers de Bolzano. Il s'agit là d'une réponse à l'agitation qui durait depuis plus de 50 jours.

Isolabella
Le Vermouth de qualité
POUR LA SUISSE - ISOLABELLA LIQUOR

SPARKI
L'AMI DES CHEVAUX
Chaque jour, à 13 heures
La joyeuse et magnifique histoire du timide et turbulent
Le répitant roman de G.-Agnew Chamberlain
réalisé par Hataway
Un de ces rares techniciens qui soulèvent l'enthousiasme et développent l'affection et le sentiment; c'est un divertissement magnifique qu'aurait recommandé la Commission scolaire

Mystère au sujet de Staline

Son mal serait incurable

Le grand père des peuples, l'idole du monde derrière le « rideau de fer » serait, de l'avis émanant de nombreux milieux, dans un état de santé lamentable. Cette opinion est basée sur de multiples faits dont un des principaux est l'absence de toute intervention oratoire de la part du plus puissant personnage du globe à l'occasion des récentes élections du Parlement soviétique. Or, des photographies truquées parues dans la presse russe montrent Staline au cours de ces dernières élections!

« Grève à sanglots » suivie de lock-out chez Lancia à Turin et à Bolzano

ROME, 13. — Du correspondant de l'Agence télégraphique suisse : La Société « Lancia », pour la construction d'automobiles qui occupe, dans ses établissements de Turin et de Bolzano, 7500 ouvriers, a pris une sévère mesure. Elle a notifié une suspension de travail pour une durée indéterminée à 1500 ouvriers turinois occupés à la fabrication de camions lourds et à 2000 ouvriers de ses ateliers de Bolzano. Il s'agit là d'une réponse à l'agitation qui durait depuis plus de 50 jours.

La situation était devenue intenable pour la « Lancia », les travailleurs des ateliers où l'on n'avait pas formellement fait la grève réclamaient leurs salaires, tandis qu'ils n'avaient fait qu'acquiescer à la « Lancia » s'étaient fort tendues à la suite du licenciement de deux ouvriers, tenus pour des agitateurs responsables de la grève.

« Grève à sanglots » suivie de lock-out chez Lancia à Turin et à Bolzano

Palmarès de la session d'examen de Pâques 1950 de l'Ecole Bénédicte

Cours professionnels de secrétariat, Diplômes: Jacques Ehinger, Marie-Thérèse Gauchat, Michèle Molinnet, Francine Risold - Certificat d'études: Claudine Limscher, Huguette Loup, Marie-Anne Ruser.

« Grève à sanglots » suivie de lock-out chez Lancia à Turin et à Bolzano

ROME, 13. — Du correspondant de l'Agence télégraphique suisse : La Société « Lancia », pour la construction d'automobiles qui occupe, dans ses établissements de Turin et de Bolzano, 7500 ouvriers, a pris une sévère mesure. Elle a notifié une suspension de travail pour une durée indéterminée à 1500 ouvriers turinois occupés à la fabrication de camions lourds et à 2000 ouvriers de ses ateliers de Bolzano. Il s'agit là d'une réponse à l'agitation qui durait depuis plus de 50 jours.

La situation était devenue intenable pour la « Lancia », les travailleurs des ateliers où l'on n'avait pas formellement fait la grève réclamaient leurs salaires, tandis qu'ils n'avaient fait qu'acquiescer à la « Lancia » s'étaient fort tendues à la suite du licenciement de deux ouvriers, tenus pour des agitateurs responsables de la grève.

Communiqués

Le Requiem de Brahms
La Société chorale de Neuchâtel, forte de 180 choristes, exécutera, les 15 et 16 avril, le Requiem de Brahms, œuvre que le compositeur composa sur des textes bibliques choisis par lui-même et qui exprime avec la même force la vanité de l'existence terrestre, la détresse humaine, l'espérance et la certitude du triomphe.

« Grève à sanglots » suivie de lock-out chez Lancia à Turin et à Bolzano

ROME, 13. — Du correspondant de l'Agence télégraphique suisse : La Société « Lancia », pour la construction d'automobiles qui occupe, dans ses établissements de Turin et de Bolzano, 7500 ouvriers, a pris une sévère mesure. Elle a notifié une suspension de travail pour une durée indéterminée à 1500 ouvriers turinois occupés à la fabrication de camions lourds et à 2000 ouvriers de ses ateliers de Bolzano. Il s'agit là d'une réponse à l'agitation qui durait depuis plus de 50 jours.

La situation était devenue intenable pour la « Lancia », les travailleurs des ateliers où l'on n'avait pas formellement fait la grève réclamaient leurs salaires, tandis qu'ils n'avaient fait qu'acquiescer à la « Lancia » s'étaient fort tendues à la suite du licenciement de deux ouvriers, tenus pour des agitateurs responsables de la grève.

« Grève à sanglots » suivie de lock-out chez Lancia à Turin et à Bolzano

ROME, 13. — Du correspondant de l'Agence télégraphique suisse : La Société « Lancia », pour la construction d'automobiles qui occupe, dans ses établissements de Turin et de Bolzano, 7500 ouvriers, a pris une sévère mesure. Elle a notifié une suspension de travail pour une durée indéterminée à 1500 ouvriers turinois occupés à la fabrication de camions lourds et à 2000 ouvriers de ses ateliers de Bolzano. Il s'agit là d'une réponse à l'agitation qui durait depuis plus de 50 jours.

AVIS TARDIFS
BEAU-RIVAGE
AUJOURD'HUI
SOIRÉE VIENNOISE AUX CHANDELLES
avec l'orchestre GERANI
et son chanteur CAPERCHI

Un grand événement dans une petite principauté

Monaco a célébré l'avènement au trône de Rainier III

... devant lequel ont défilé des milliers de marins de France, d'Angleterre et des Etats-Unis

Après avoir passé la nuit à faire sa toilette des grands jours, Monaco s'est éveillé, lundi matin, sous un ciel de drapeaux rouge et blanc...

Bientôt, la garde en grand uniforme, le shako surmonté de l'aigrette aux couleurs de la principauté, présentait les armes au prince qui se rendait à la cathédrale.

Les corps constitués, les délégations étrangères, les invités de la maison du prince, où les robes des femmes jetaient des notes claires dans l'ordonnance sévère des tenues officielles...

La cérémonie de changement de fanions Après un « Te Deum », le prince, toujours en voiture, retourna au palais...

Le défilé Pour la première fois, on vit alors un peloton motocycliste et un escadron, au grand complet, de jacks peints aux couleurs de la principauté...

Les candidats au Conseil exécutif bernois. — BERNE, 13. Les 6 et 7 mai prochains auront lieu, en même temps que les élections au Grand Conseil bernois, celles pour le Conseil exécutif (Conseil d'Etat)...

La Suisse était représentée à cette cérémonie par M. Bernard Barbey, attaché culturel et de presse près la légation de Suisse à Paris, envoyé spécial du Conseil fédéral.

Emissions radiophoniques

SOTTENS et télédiffusion: 6.55, l'anglais par la radio, 7.10, bonjour matinal 7.15, Inform 7.20, œuvres de Smetana, 11 h., de Beromünster: émission commune, 12.15, le memento sportif, 12.30, sélection d'opérettes de Kálmán, 12.30, réminiscences, 12.44, la minute des A.B.C., 12.45, signal horaire, 12.46, Inform, 12.55, pour le 14 avril: extraits de « Rives bleues », de Géo Blanc et Carlo Hemmerling, 13.25, Sonate N° 5 en ré majeur, de Beethoven, 13.50, ouverture de Fidelio, de Beethoven, 16.20, signal horaire, 16.30, de Beromünster: émission commune, 17.30, l'agenda de l'entraide et des institutions humanitaires, 17.40, pages romantiques, 17.55, radio-jeunesse, 18.25, jazz authentique, 18.45, les cinq minutes du tourisme, 18.50, à la veille de l'ouverture de la Foire suisse d'échantillons de Bâle, 19.05, la situation internationale, 19.15, Inform, le programme de la soirée, 19.25, le service d'actualité présente: « L'Influence », cinéma sur les « Jeunes », 19.40, mosaïques, 20.20, la pièce du vendredi: « Elle est partie en laissant les épaulées », d'H.-S. Faure, 20.55, l'œuvre de Maurice Ravel: « Miroirs », pour piano, 21.25, la tribune libre de radio-Genève, 21.45, Quatuor inachevé, op. 35, de Chausson, 22.15, chronique des écrivains suisses, 22.30, Inform, 22.35, la voix du radio-jeunesse, 22.50, musique douce.

LA VIE NATIONALE

Ohé, Messieurs de l'Association Suisse-U.R.S.S.!

Après un article injurieux de la presse soviétique Notre correspondant de Berne nous écrit: Les journaux suisses ont donné une large publicité à l'article injurieux publié contre notre pays et ses autorités par une gazette littéraire de Moscou...

Ainsi parce qu'il ne s'est point prêté à la sinistre mascarade qu'est la croisade des prétendus « partisans de la paix » — cette paix qu'a connue la Finlande, d'octobre 1939 à mars 1940, alors que l'U.R.S.S. lançait contre elle ses divisions et ses avions; cette paix répandue sur les pays baltes, opprimés depuis plus de dix ans et complètement coupés du monde occidental pour que l'oppression puisse y poursuivre son œuvre en toute tranquillité...

Il est donc utile que l'opinion publique, chez nous, connaisse la manière dont sont « informés » les peuples de derrière le rideau de fer et il est bon aussi que notre presse rapporte les sottises et les mensonges répandus sur notre compte par les porte-parole de ce « nouvel humanisme » si cher à nos bolchévistes de salon.

Des algarades de cette sorte, dont la grossièreté le dispute à l'ineptie, permettent en effet d'apprécier exactement l'activité de certains groupes qui jouent les bons apôtres et qui se vantent de travailler à une meilleure compréhension entre les peuples...

Je songe, par exemple, à cette Association Suisse-U.R.S.S. — qui fait un peu moins parler d'elle, il est vrai, depuis quelque temps — tout occupée à prêcher l'entente, à demander un effort d'objectivité, à donner des leçons aux journalistes suisses coupables d'accueillir sans discernement ou même dans une intention bien déterminée, les nouvelles tendancieuses diffusées par les agents du capitalisme international sur les faits et gestes des gouvernements « démocratiques et populaires »...

En présence d'accusations aussi ridicules, aussi injustes que celles lancées par l'organe officiel des écrivains soviétiques, l'Association Suisse-U.R.S.S. va-t-elle s'émouvoir? Les grands esprits qu'elle compte parmi ses membres, les « révolutionnaires » bien pourvus de prébendes officielles vont-ils s'adresser à leurs confrères de la « Literaturnaya Gazeta » pour leur faire observer qu'en l'occurrence ils trompent leurs lecteurs? Et que ce n'est pas le bon moyen de rapprocher les peuples?

Soyons tranquilles! L'Association Suisse-U.R.S.S. ne bougera pas car pour elle, calomnier la Suisse et ses autorités, ce n'est pas contrarier l'effort de compréhension réciproque, quand les calomnies viennent de l'U.R.S.S.

Une Anglaise tombe de l'express du Gothard Elle a été tuée sur le coup ALTDORF, 13. — Jeudi matin, vers 10 heures, un accident s'est produit dans l'express Bâle-Chiasso, à l'intérieur du premier tunnel hélicoïdal. Près de Wasser.

Des tireurs vaudois demandent l'ouverture d'une enquête au sujet des fortifications de la Promenthouse LAUSANNE, 13. — Une démarche a été entreprise par la Société des amis du tir de Vich-Colinsins auprès du président de la Confédération, demandant l'ouverture d'une enquête au sujet des fortifications de la Promenthouse. Cette société estime en effet que ces fortifications ne répondraient pas à ce que l'on pourrait en exiger.

Observations météorologiques Observatoire de Neuchâtel, — 13 avril. Température: Moyenne: 6,7; min.: 4,6; max.: 10,0. Baromètre: Moyenne: 711,7. Eau tombée: 4,0. Vent dominant: Direction: ouest; force: modéré. Etat du ciel: Variable. Pluie pendant la nuit; couvert pendant la journée; clair le soir.



VIE RELIGIEUSE Pour la sanctification du dimanche

Les Eglises chrétiennes adressent l'appel suivant au peuple suisse: Pleinement conscients de notre responsabilité devant Dieu et devant notre peuple, nous vous adressons, chers frères en la foi et chers compatriotes, un urgent appel.

Sanctifiez le dimanche car c'est le « jour du Seigneur »! Chaque dimanche est pour nous un rappel de Dieu, le Père tout-puissant, créateur du ciel et de la terre, de Jésus-Christ, notre Sauveur, une évocation de sa mort et de sa résurrection. C'est le dimanche que nous nous assemblons dans nos églises pour prier Dieu, le remercier de ses bienfaits et lui rendre gloire. C'est le dimanche que nous écoutons la prédication de la Parole de Dieu, la Bonne Nouvelle du Seigneur, qui nous dispense lumière, force, consolation et joie pour tous les jours de la semaine.

Respectez les pratiques religieuses et ecclésiastiques de vos compatriotes chrétiens. Ne les froissez pas dans leurs coutumes et leurs traditions séculaires. Sanctifiez le dimanche car c'est le « jour du repos »! Nos contemporains oublient de plus en plus la signification et le but du dimanche, qui est devenu un jour d'agitation et de dispersion, de course au plaisir et de l'éloignement de Dieu. La santé morale et spirituelle de notre peuple est en danger. La frénésie de distractions ne cesse de croître. Or, le repos du dimanche offre à l'homme l'occasion de se recueillir. Le repos du dimanche apporte la détente spirituelle et physique nécessaire. Le repos du dimanche doit aussi être respecté par égard pour le prochain. Dans le calme dominical, la famille se sent protégée et en sécurité, elle redécouvre plus sagement et plus fidèlement le sens de son existence.

Laissez donc de côté le dimanche tout le travail de la semaine. Veillez à restreindre et à mieux répartir les festivités. Observez toujours plus les repos des grandes fêtes chrétiennes. Le dimanche sera alors, vraiment pour vous une source inépuisable de bénédictions; il révélera et raffermira vos convictions religieuses et votre attachement aux Eglises, il élèvera votre esprit et vos mœurs; il contribuera à la croissance du Royaume de Dieu sur la terre et au bien-être de notre patrie.

Campagne d'évangélisation dans le pays de Montbéliard (sp) On sait les bonnes et fraternelles relations qui, plus particulièrement depuis la fin de la guerre, unissent les paroisses neuchâtoises à celles du pays de Montbéliard. C'est ainsi que durant la semaine sainte une équipe neuchâtoise d'évangélisation s'est rendue au pays de Montbéliard où elle a visité les villages de l'Isle-sur-le-Doubs, Longeville et Saint-Maurice. La paroisse de Saint-Maurice a le projet de construire une chapelle à l'Isle-sur-le-Doubs pour grouper les protestants qui vivent dans cette grande localité.

CHRONIQUE RÉGIONALE

LA VILLE AU JOUR LE JOUR

Les touristes anglais et la Suisse

On imagine que l'été doit être la belle saison de l'Angleterre. Les cottages aux tuiles rouges sont au frais sous les frondaisons, le ciel bleu éclate sur les vastes prairies et les bords de la mer vous réservent mille et une surprises. C'est la saison où les Anglais parviennent presque à oublier les pluies et les brumes de leurs hivers maussades.

Avant les deux derniers cataclysmes mondiaux, beaucoup préféraient la Suisse à tout autre coin de l'Europe. Ils y venaient surtout pour être près de nos Alpes, dont bien des leurs furent les premiers à franchir les cols et les glaciers. Ils y sont revenus encore depuis la fin de la guerre.

Pourtant, un article paru dans un journal anglais — et dont un aimable lecteur d'outre-Manche nous envoie la traduction — indique un état d'esprit tout à fait déplorable. Son auteur y parle, en termes indiquant nettement la propagande, de l'Autriche comme d'un pays offrant aux Anglais les mêmes plaisirs que la Suisse — y compris les vues alpines — pour le tiers du prix qu'ils auraient à déboursier en Suisse.

Professeurs et étudiants de notre Université invités à Groningue

Tôt après la guerre, les universités suisses se sont efforcées de venir en aide à la fois moralement et matériellement aux universités des pays dévastés. L'Université de Neuchâtel, dans la mesure de ses moyens et avec l'aide de généreux donateurs, recueillit un contingent d'étudiants norvégiens et néerlandais. En reconnaissance de ce geste pourtant bien naturel, le recteur et le sénat de l'Université de Groningue ont invité un groupe de professeurs et d'étudiants neuchâtois à se rendre aux Pays-Bas. Une délégation de quinze étudiants et étudiants accompagnée de trois professeurs partira sous peu pour Groningue où elle sera reçue officiellement pendant huit jours. Les étudiants seront logés chez leurs camarades néerlandais et les professeurs dans les familles de leurs collègues de la même faculté. Ce sera l'occasion pour que se nouent de nouvelles relations d'amitié et d'estime mutuelle, car devant la lourde menace qui ne cesse de planer sur notre monde occidental, plus que jamais toutes les bonnes volontés doivent s'unir et se soutenir réciproquement. Quel meilleur moyen que la communion de cette jeunesse universitaire dans le cadre de la discipline de l'esprit librement consentie?

L'épilogue d'un accident mortel survenu à Monruz en août dernier devant le tribunal de police de Neuchâtel

L'issue de débats fort longs, hier après-midi, le tribunal de police II, présidé par M. Bertrand Houriet, avec M. Willy Bianchi, commis, comme greffier, a condamné deux automobilistes bernois qui, le 21 août 1949, ont provoqué à Monruz un accident mortel. La part de responsabilité des deux condamnés est très différente. Le premier, C. F., qui ce dimanche-là, arrivait de Berne par Saint-Blaise à bord de sa petite voiture, ralentit en passant à la hauteur de Champvèvres. Les membres de sa famille s'intéressant au degré de maturité du raisin, le conducteur freina; il laissa le moteur en marche; personne ne descendit de la voiture. L'arrêt ne devait être que de quelques secondes. Il restait 95 centimètres entre la carrosserie et l'extrémité de la chaussée, bombée et bordée d'un caniveau à cet endroit. Il était environ 12 h. 10. La circulation du dimanche sur cette route cantonale étroite était intense. Une longue file suivait l'auto pilotée par C. F. La première était celle de H. M., buraliste postal dans la campagne bernoise. Se rendant compte que la « voiture » qui stoppait devant lui pouvait repartir d'un instant à l'autre, M. par un brusque déboisement, entreprit un dépassement très ardu. Il se trouva ainsi en face d'une motocyclette conduite par le jeune Muriset, de Conciez; sur le siège arrière avait pris place un jeune homme de Cressier que le motocycliste reconduisait chez lui. On a dit à l'époque que la vitesse de la moto était de 80 à 100 km. à l'heure. Une expertise du véhicule en rodage ainsi que les témoignages concordants des spécialistes ramènent l'allure maximum de la moto à 60 km. à l'heure. Cela était suffi-

VIGNOBLE AUVERNIER

Un beau concert

(sp) C'est celui qu'ont bien voulu offrir gracieusement à notre paroisse, le soir du Vendredi-Saint, MM. Herbert Haas, notre organiste, et Willy Morstadt, violoncelliste à Neuchâtel, et qui serait regrettable de ne pas signaler, tant il a fait du bien au nombreux auditoire réuni dans notre temple.

CORCELLES-CORMONDRECHE Une nouvelle rue

(sp) Pour baptiser une nouvelle rue dans le haut de notre village, nos autorités communales ont eu la bonne idée de l'appeler « rue du Chêne », à cause du magnifique arbre auquel aboutit ce nouveau chemin bordé de villas.

AUX MONTAGNES LA CHAUX-DE-FONDS Un bel anniversaire

(sp) Pour la quarantième fois, M. Charles Schneider, de Neuchâtel, organisateur du grand temple de la Chaux-de-Fonds, donnait le jour de Vendredi-Saint, dans ce sanctuaire, le traditionnel concert spirituel de la Passion. C'est en 1911, en effet, que M. Charles Schneider inaugura les concerts spirituels de Vendredi-Saint au grand temple de la Chaux-de-Fonds. On sait l'intense activité que M. Schneider poursuit depuis quarante ans au service de l'Eglise et de la musique d'église, tant par son rôle d'organiste que par son enseignement et ses ouvrages.

LE CERNEUX-PEQUIGNOT Noces d'or

C'est entourés de leurs six enfants (six fils, trente et un petits-enfants, ainsi que de plusieurs membres de la famille et d'amis, que M. et Mme Georges Simon-Vermot-Bonnet ont célébré, mardi 11 avril, le 50ème anniversaire de leur mariage. Après l'office religieux où le curé Veillard a félicité les heureux jubilaires et souligné leur vie exemplaire bénie et récompensée par Dieu, deux cars ont transporté cette grande famille à Auvernier pour un repas de circonstance.

LA SAGNE Démission d'une institutrice

Après 41 ans et demi de dévouement, de patience, d'énergie et d'enthousiasme à son noble labeur, Mlle Nicolet, institutrice, prend une retraite haute-ment méritée et nous quitte pour remplir d'autres devoirs envers sa famille et durement éprouvée. Nos autorités, élèves anciens et actuels, collègues, tinent, dans une touchante cérémonie d'adieu, à exprimer toute leur reconnaissance à la bonne pédagogue que fut Mlle Nicolet.

MERCURIALE DU MARCHÉ DE NEUCHÂTEL

Table with market prices for various goods like Pommes de terre, Raves, Choux-raves, etc. Columns include item name, unit, and price.

VAL-DE-TRAVERS BOVERESSE

Affaires scolaires

(c) La commission scolaire et le Conseil communal ont pris congé de Mlle G. Rosat, institutrice, qui quitte Boveresse par suite de la suppression de sa classe. Lors de la cérémonie d'adieu, M. Le Petitpierre, président de la commission scolaire retraça la vie scolaire du village et releva la fructueuse activité déployée par Mlle Rosat pendant ses 22 années d'enseignement dans la commune. En reconnaissance des services ainsi rendus à la collectivité, il lui remit un souvenir. Le pasteur Perrin apporta à Mlle Rosat les remerciements de la paroisse ainsi que ses meilleurs vœux pour sa nouvelle tâche.

Les élèves offrirent aussi deux charmants cadeaux à la maîtresse qui doit les quitter et qu'ils regretteront beaucoup. Mlle Rosat remercia chacun de ces témoignages d'amitié et dit le plaisir qu'elle a trouvé à enseigner à Boveresse, village auquel elle s'est fortement attachée. A la suite de ce départ unanimement regretté, Boveresse ne possèdera plus que deux classes à tous les ordres, soit une au village et l'autre à la montagne. Pour cette dernière classe, un nouvel instituteur a été nommé en la personne de M. Jacques Thiébaud des Font-de-Martel, qui entrera en fonctions au début de l'année scolaire fixée au lundi 17 avril.

RÉGIONS DES LACS COURGEVAUX

Nos autorités communales (c) A la suite du renouvellement intégral des autorités communales, le Conseil exécutif s'est constitué comme suit: syndic et président des assemblées communales, M. Emile Bula; vice-syndic, M. Gottlieb Bigler; les différents dicastères sont ainsi répartis: finances, Emile Bula; forêts, Gottlieb Bigler; bâtiments, Jean Zaugg; eau et police locale, Alfred Vuillemin; agriculture, Louis Vuillemin. Il a ensuite nommé son secrétaire en la personne de M. Alfred Zaugg. La commission scolaire est formée par MM. Gottlieb Bigler, président, Jean Zaugg, Charles Glauser, Alfred Vuillemin, M. A. Huguenin, pasteur à Meyriez, fait officiellement partie de la commission scolaire comme délégué de l'Etat. La commission du feu est présidée par M. Alfred Liechti et le corps des sapeurs-pompiers est commandé, comme auparavant, par le capitaine Louis Vuillemin.

5 12 26 c'est le numéro que vous devez appeler pour faire insérer une petite annonce dans la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

O bien-aimée! Trop tôt, hélas! tu nous fus enlevée! Pourquoi? Dieu seul le sait.

Madame et Monsieur Fritz Nydegger, leurs enfants et petits-enfants; Monsieur et Madame Henri Nydegger et leurs enfants, au Sentier; Monsieur et Madame Fritz Nydegger et leurs enfants, à Bevaix, ainsi que les familles parentes et alliées, ont l'immense douleur de faire part du décès de

Mademoiselle Frieda NYDEGGER

leur bien-aimée fille, sœur, belle-sœur, nièce, tante, cousine et amie, survenue après une longue maladie, supportée avec courage et résignation, dans sa 48me année.

Heureux ceux qui procurent la paix! Matth. V, 9.

L'ensevelissement aura lieu samedi 15 avril, à 13 h. 15.

Dombresson, le 12 avril 1950.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

Le 11 avril s'est éteinte, dans sa 74me année, après une longue maladie, notre chère mère, grand-mère et tante,

Madame Henriette SCHNELL

Spiez, le 13 avril 1950.

Henri Schnell et famille.

Monsieur Alfred Besançon et son fils Guido;

Madame et Monsieur Jacques Besançon-Leresche;

Madame veuve Samuel Javet-Seilaz et ses enfants;

Madame et Monsieur Marcel Seavi-Javet;

Madame et Monsieur Emile Guillod-Javet et leurs enfants;

Madame et Monsieur Samuel Javet-Solberger et leurs enfants;

Madame et Monsieur Charles Javet-Bôle et leurs enfants;

Madame et Monsieur Jules Besançon-Bourgeois et famille;

Madame Juliette Schwyzgubel et famille;

Madame et Monsieur André Besançon-Bose et famille;

Mesdemoiselles Isabelle et Julienne Dey;

Messieurs Marcel et Jean Besançon et famille, et les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Madame Cécile BESANÇON née JAVET

leur chère épouse, fille, sœur, belle-sœur, tante, cousine et parente, que Dieu a reprise à Lui mercredi 12 avril, dans sa 53me année, après une courte maladie.

L'enterrement est près de ceux qui ont le cœur brisé.

L'ensevelissement aura lieu à Ballaigues, vendredi 14 avril. Culte au temple à 13 h. 30.